



Plan Communal de Sauvegarde P.C.S.

*“S’entraîner pour
être prêt”*

LES EXERCICES

Octobre 2008



Direction de la Sécurité Civile



Plan Communal de Sauvegarde

P.C.S.

***“S’entraîner pour
être prêt”***

LES EXERCICES

Octobre 2008



Direction de la Sécurité Civile



La Direction de la Sécurité Civile (D.S.C.) est à l'initiative de cet ouvrage.

Il a été réalisé en collaboration avec l'Institut des Risques Majeurs de Grenoble (I.R.Ma.).

Chefs de projet et rédacteurs : Marion Hébert(I.R.Ma.) et Pascal Belin (D.S.C.)

Ont apporté leur contribution active à ce projet par leurs réflexions et leurs observations :

Laurence Cassagne et François Giannoccaro (I.R.Ma.), Luc Montoya (préfecture des Hautes-Pyrénées), Lieutenant-Colonel Yannick Petit (S.D.I.S. de Seine-et-Marne), Lieutenant-Colonel Jean-Luc Queyla (S.D.I.S. du Vaucluse), Dominique Vagneux (préfecture des Bouches-du-Rhône), et Lieutenant-Colonel Philippe Blanc, Lieutenant-Colonel Alain Chevallier, Lieutenant-Colonel Jacky Huot, Geoffrey Jacques, Commandant Patrick Tyburn, Capitaine Emmanuel Vial membres de la sous-direction de la gestion des risques (D.S.C.).

La Direction de la Sécurité Civile et l'Institut des Risques Majeurs de Grenoble remercient :

- tout particulièrement les communes de Rognac (Bouches-du-Rhône), Gières, La Tronche, Notre-Dame de Mésage et Saint-Martin d'Hères (Isère), Saint-Etienne (Loire), Rezé, Saint-Herblain et Saint-Nicolas de Redon (Loire-Atlantique), Feyzin (Rhône), Mâcon (Saône-et-Loire), Morières-les-Avignon (Vaucluse) et, la communauté urbaine Nantes Métropole et l'Institution d'Aménagement de la Vilaine, dont les expériences ont été utilisées pour élaborer ce document ;
- la Région Rhône-Alpes et le Conseil Général de l'Isère qui ont soutenu financièrement les travaux de l'I.R.Ma. sur le sujet ;
- les personnes sollicitées pour la relecture de ce document.

Reproduction à but non commercial autorisée

1^{ère} édition

Dépôt légal – octobre 2008

I.S.B.N. 978-2-11-098531-6



PRÉFACE

Si l'actualité récente de la sécurité civile en France a principalement été marquée par des événements très localisés liés à des épisodes orageux, des accidents de transport ou des incendies dramatiques, nous avons tous en mémoire des phénomènes de grande ampleur tels que :

- l'explosion de l'usine A.Z.F. à Toulouse et les inondations de la Somme en 2001,
- la pollution du Prestige et les inondations du Gard en 2002,
- la canicule, les feux de forêt et les inondations des Bouches-du-Rhône en 2003.

La véritable question qui nous est donc posée n'est pas de savoir quelle sera la nature du prochain événement (accident ou catastrophe d'origine naturelle, technologique ou sanitaire), ni où il sera localisé mais plutôt de savoir si nous serons collectivement suffisamment prêts pour l'affronter quand il aura lieu.

Quel que soit l'événement, les citoyens attendent de l'Etat et des collectivités territoriales qu'ils soient capables de les protéger et d'apporter dans l'urgence des réponses à ces situations imprévues ou inopinées. Du fait de leur proximité et de leurs responsabilités, c'est tout naturellement vers les maires que les citoyens se tournent en pareilles circonstances.

La loi de modernisation de la sécurité civile d'août 2004 a donc créé les outils nécessaires au maire dans son rôle de partenaire majeur de la gestion d'un événement de sécurité civile avec l'institution du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) et de la réserve communale de sécurité civile (R.C.S.C.). Mais l'action des maires et des communes n'est pas isolée pour autant. Leurs dispositifs s'inscrivent dans le cadre rénové de la planification O.R.S.E.C. (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile).

Imposé aux communes soumises à des risques majeurs, le P.C.S. a pour but d'organiser l'intervention de la commune pour appuyer l'action des services de secours et pour assurer l'information, l'alerte, l'assistance et le soutien de la population. Cela consiste pour la collectivité à préparer la mobilisation de ses moyens humains (permanence ou astreinte) et techniques, à organiser la direction et la coordination de ses actions, à hiérarchiser et répartir judicieusement les tâches en fonction de ses ressources disponibles. Ces éléments constituent le socle commun à tout dispositif de gestion d'un événement de sécurité civile qu'il soit majeur ou non. Le P.C.S. apparaît plus que jamais comme l'instrument de gestion de toutes



les situations impactant la protection générale des populations. Il est donc conseillé à toutes les communes, même celles qui n'ont pas l'obligation réglementaire de le réaliser.

Depuis la parution, fin 2005, des textes réglementaires et des ouvrages d'accompagnement (mémento et guide pratique d'élaboration du P.C.S.), le dispositif se développe progressivement, avec toutefois de fortes disparités selon les départements. C'est pourquoi, il m'a paru opportun d'engager l'élaboration et la diffusion de nouveaux documents destinés à accompagner les élus dans la préparation des événements de sécurité civile.

Le premier est une version modifiée du mémento P.C.S. diffusé en 2005. Cette deuxième édition intitulée « Plan Communal de Sauvegarde - S'organiser pour être prêt » présente le rôle du maire dans la protection des populations, la place du P.C.S. dans l'organisation de sécurité civile, les partenaires sur lesquels s'appuyer pour l'élaborer. Les évolutions portent essentiellement sur la méthode d'élaboration qui est proposée sous une forme plus simple et exploitable directement par les communes de petite taille. Les élus, responsables territoriaux ou bénévoles en charge des P.C.S. voulant plus d'informations et d'illustrations sont invités à se reporter à la méthode plus complète développée dans le guide pratique d'élaboration du P.C.S. de 2005.

Le second est ce document sur les exercices. Les communes qui ont mis en place leur P.C.S. ont bien compris qu'une fois son élaboration aboutie, il reste un travail essentiel à mener sur le long terme pour garantir le maintien opérationnel du dispositif et le niveau d'appropriation des acteurs. En effet, l'efficacité avec laquelle l'organisation réagit face à une situation d'urgence dépend en grande partie de la politique instaurée de formation et d'entraînement. Les exercices sont la clé de voûte de ce processus en permettant la mise en œuvre pratique des dispositions prévues dans le P.C.S. en simulant des événements réels. Ce mémento exercice présente les différents types d'exercices, la manière de les organiser et des exemples de simulation réalisés par des communes.

Ce n'est que grâce à l'acquisition des réflexes adaptés et à la diminution des vulnérabilités identifiées que l'on pourra réduire le nombre de victimes et de sinistrés en cas d'événements.

Le Préfet, Directeur de la Sécurité Civile

Alain Perret



SOMMAIRE

1. Comment simuler un événement pour s'entraîner

1.1. Les principes de base des exercices	8
1.1.1. Les types possibles	8
1.1.2. La logique de progression	12
1.1.3. Les étapes	13
1.1.4. Les participants	13
1.1.5. Les objectifs	14
1.2. Comment préparer un exercice	18
1.2.1. Définir son envergure	18
1.2.2. Fixer les conditions de sa réalisation	21
1.2.3. Organiser son évaluation	25
1.2.4. Formaliser sa préparation : la note d'organisation	26
1.3. Comment tirer les enseignements de l'exercice : le retour d'expérience	26
1.3.1. La réunion de débriefing	26
1.3.2. La synthèse	27
1.3.3. La réunion d'échanges et d'établissement du plan d'actions	28

2. Exemples détaillés

2.1. Etudes de cas	30
2.2. Exercices partiels	34
2.2.1. Les tests	34
2.2.2. Les exercices impliquant le Poste de Commandement Communal	51
2.2.3. Les exercices associant le Poste de Commandement Communal et des organismes extérieurs	59
2.3. Exercices généraux	68

Annexes

Annexe 1 Exemples de définition d'objectifs pour les missions essentielles d'un P.C.S.	81
Annexe 2 Exemples de thèmes pour les scénarios	82
Annexe 3 Exemples de grille d'évaluation	83
Annexe 4 Exemple de questionnaire pouvant être remis aux joueurs lors du débriefing	84
Annexe 5 Exemple de trame d'une synthèse d'exercice	85



ABRÉVIATIONS

C.O.D. :	Centre Opérationnel Départemental
C.O.S. :	Commandant des Opérations de Secours
D.I.C.RI.M. :	Document d'Information Communal sur les RISques Majeurs
D.O.S. :	Directeur des Opérations de Secours
D.S.C. :	Direction de la Sécurité Civile
E.R.P. :	Etablissement Recevant du Public
O.R.SE.C. :	Organisation de la Réponse de Sécurité Civile
P.C.C. :	Poste de Commandement Communal
P.C.O. :	Poste de Commandement Opérationnel
P.C.S. :	Plan Communal de Sauvegarde
P.P.I. :	Plan Particulier d'Intervention
P.P.M.S. :	Plan Particulier de Mise en Sûreté
R.A.C. :	Responsable des Actions Communales
R.C.S.C. :	Réserve Communale de Sécurité Civile
S.A.M.U. :	Service d'Aide Médicale d'Urgence
S.D.I.S. :	Service Départemental d'Incendie et de Secours
S.I.D.P.C. :	Service Interministériel de Défense et de Protection Civile
S.I.R.A.C.E.D.P.C. :	Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Economiques, de Défense et de Protection Civiles



INTRODUCTION

L'objectif véritable du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) n'est pas d'être un document en réponse à une exigence légale mais de permettre de bâtir un dispositif opérationnel et de former les intervenants pour qu'ils puissent réagir de manière adaptée et rapide en cas d'événement. La fin de la démarche d'élaboration du dispositif est le début de sa phase de vie. La dynamique du projet P.C.S. doit être maintenue pour ne pas perdre le bénéfice du travail réalisé.

Deux points sont essentiels une fois l'élaboration du P.C.S. achevée : la mise à jour du dispositif et l'appropriation par tous les acteurs, y compris ceux n'ayant pas été impliqués dans sa conception. L'appropriation passe par la formation et la mise en œuvre effective du dispositif. Les situations avérées susceptibles de conduire au déclenchement du P.C.S. sont fort heureusement relativement rares. Il faut donc s'entraîner en simulant des événements réels, c'est à dire réaliser des exercices.

Les exercices sont l'occasion pour les participants de mettre en pratique les apprentissages théoriques, de se familiariser avec leurs rôles et leurs missions, et de valider dans des conditions proches de la réalité certains aspects du dispositif. Ils favorisent aussi par la répétition l'acquisition par les acteurs de réflexes opérationnels.

Mettant en évidence quantité de dysfonctionnements et de pistes d'amélioration, les exercices inscrivent le dispositif dans une démarche d'amélioration continue et participent ainsi à sa mise à jour.

Le terme exercice peut parfois rebuter des personnes peu expérimentées en sécurité civile. En fait, ce terme générique regroupe plusieurs types de simulation possibles, de la plus simple à la plus ambitieuse : l'exercice général impliquant tout le dispositif et faisant participer la population.

Ce document s'est inspiré de l'expérience de communes de tailles diverses qui, après l'élaboration de leur P.C.S., se sont lancées dans la réalisation d'exercices. Il a été rédigé pour répondre aux questions qu'elles se sont posées pour mener à bien leur projet. Il présente dans sa première partie les diverses formes d'exercices, les éléments à connaître (grandes règles, vocabulaire...), les points essentiels pour organiser et tirer profit d'un exercice. La deuxième partie est entièrement consacrée à des exemples. Chaque type d'exercice est illustré par une ou des simulations ayant été jouées par des communes. Leur présentation a simplement été remise en forme pour que chacun puisse s'en inspirer selon ses besoins.



1. Comment simuler un événement pour s'entraîner

Le but d'un exercice est de se substituer à un événement réel afin de **former et d'entraîner les hommes**. Il s'agit aussi de **tester l'organisation et les procédures** dans des conditions proches de la réalité. Ce chapitre détaille les principes de base des exercices et la méthode générale d'organisation.

1.1. Les principes de base des exercices

Sur la base d'un concept et d'un vocabulaire communs, plusieurs types d'exercice sont possibles.

1.1.1. Les types possibles

Les exercices peuvent être classés en deux types :

- **les exercices partiels**, consistant à mettre en œuvre une ou plusieurs parties du P.C.S. en faisant travailler certains organismes ou personnes prévus au plan. Il existe une grande variété d'exercices partiels. Les exercices partiels visent en pratique à évaluer clairement le caractère opérationnel "des dispositions organisationnelles et fonctionnelles". Pour certains, la dimension temporelle (délais réels de mise en œuvre des actions) est essentielle.
- **les exercices généraux**, consistant à mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs du P.C.S. en réponse à un événement, y compris les moyens prévus sur le terrain. On parle d'exercices "grandeur nature". Ce sont les plus ambitieux. Ces exercices permettent également de valider "les dispositions de coordination entre les organisations infra et supra communales".



Exercice partiel faisant jouer le poste de commandement communal



Parallèlement aux exercices, il existe une technique complémentaire pour réaliser un travail de sensibilisation et de formation des acteurs susceptibles d'être impliqués dans la gestion d'une crise au niveau communal, il s'agit de l'**étude de cas**. L'étude de cas consiste à réunir quelques personnes pour élaborer de manière collective des réponses à une situation d'urgence, telle qu'envisagée dans le P.C.S., ou telle qu'elle pourrait l'être si le P.C.S. n'est pas encore établi. Elle peut naturellement s'inspirer de l'actualité. Elle a véritablement pour objectifs d'impliquer les acteurs dans la gestion de crise, de susciter l'appropriation des outils documentaires du P.C.S. et des raisonnements opérationnels. Plus simple à organiser, sa préparation suit quasiment les mêmes règles que celles d'un exercice.

L'étude de cas et les différents types d'exercices sont détaillés et illustrés dans le tableau (pages 10 et 11) et dans la partie deux de ce document.

En savoir



Autres façons de classer les exercices.

Extrait du "Mémento en 10 points sur les exercices de sécurité civile – D.S.C. 2008"

"Le paragraphe 3 de l'annexe de la loi de modernisation de la sécurité qualifie les niveaux de jeu, en fonction des acteurs associés à l'exercice :

- ▶ **Les exercices cadres et d'états-majors** : ce sont des exercices sur table, en Poste de Commandement, n'impliquant pas d'engagement de moyens sur le terrain. Ce type d'exercice présente un thème ou un cas concret aux décideurs et aux joueurs, par le biais de fiches d'animation. (ex : activation du C.O.D. sur une alerte P.P.I.) ;
- ▶ **Les exercices de terrain associant les acteurs multiples de la gestion des crises** : Il s'agit d'exercices de simulation grandeur réelle impliquant les acteurs sur le terrain. (ex : activation du plan O.R.S.E.C. nombreuses victimes sur un accident mettant en cause un transport scolaire avec nombreuses victimes et participation de tous les services du département (S.D.I.S., S.A.M.U., D.D.S.P., etc.) ;
- ▶ **Les exercices associant la population qu'ils soient cadres ou terrain** (ex : exercice dans une centrale avec une évacuation d'une partie de la population et confinement d'une autre partie, mise en place de panel de la population pendant un exercice d'état-major pour réagir sur les communiqués de presse)."

De plus, selon l'effet recherché, les exercices peuvent être soit annoncés, soit inopinés.



AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE CHAQUE CATÉGORIE

Type		Exemples
Etude de cas		<ul style="list-style-type: none"> 】 Faire réfléchir les participants pour élaborer le P.C.S. à partir de l'identification du risque majeur de la commune (aléa et enjeux). 】 Etudier un événement d'actualité qui s'est produit et voir si le P.C.S. de la commune aurait permis de le gérer. 】 Faire travailler des nouveaux agents de la commune sur un scénario issu du P.C.S. pour leur faire découvrir son organisation. 】 Faire réfléchir les participants pour modifier des procédures du P.C.S..
Exercices partiels	Test	<ul style="list-style-type: none"> 】 Mise en pratique de procédures ou dispositifs techniques très précis du P.C.S. : <ul style="list-style-type: none"> ◆ l'alerte et la disponibilité de l'ensemble des intervenants au P.C.S., ◆ la mise en place d'un centre d'hébergement, ◆ la diffusion d'un message d'alerte à la population, ◆ le confinement d'une école, ◆ ...
	<p>Exercice ne faisant jouer que le Poste de Commandement Communal (P.C.C.) appelé aussi de manière plus générale exercice de cadres ou d'état-major.</p>	
	<p>Exercice faisant jouer le Poste de Commandement Communal (P.C.C.) et des organismes externes à celui-ci (autres services de la commune ou autres acteurs : pompiers, préfecture) mais sans action de terrain appelé aussi de manière plus générale exercice de cadres complexe.</p>	
Exercices généraux		<ul style="list-style-type: none"> 】 Exercice de terrain n'impliquant que les services de la commune avec la possibilité d'associer en plus : <ul style="list-style-type: none"> ◆ des organismes extérieurs à la commune (sapeurs-pompiers, forces de l'ordre, S.A.M.U., associations...), ◆ toute ou une partie de la population (quartier, certains établissements...).



Avantages

Inconvénients

- › Suscite la résolution de problèmes.
- › Encourage la coopération entre les personnes ou services participants.
- › Facilite l'appropriation des recommandations.
- › Permet d'étudier plusieurs hypothèses pour résoudre la situation ou de solliciter des expertises différentes.
- › Pas de contraintes de temps.
- › Pas de coût.
- › Pas de mobilisation de ressources opérationnelles.

- › Uniquement axé sur de la réflexion.
- › Peut parfois sembler manquer de réalisme pour les joueurs.
- › Peut ne pas reproduire de manière suffisante les conditions d'un événement réel (pas d'évolution dynamique reproduisant la cinétique d'un sinistre).

- › Préparation rapide et simple.
- › Favorise le réalisme.
- › Validation de procédures.
- › Source d'apprentissage opérationnel par le développement de comportements réflexes.
- › Fait jouer des unités ou services homogènes.
- › Mesure l'efficacité de l'intervention.
- › Evaluation facile.

- › Offre peu d'interactions avec les autres services.
- › Compromet la disponibilité des ressources mobilisées.
- › S'effectue en temps réel.
- › Implique un risque d'accident réel.
- › Adapté seulement à une partie des processus.
- › Evaluation restreinte d'une partie du P.C.S..

- › Comporte une composante dynamique.
- › Favorise les interactions.
- › Réalisation simplifiée.
- › Nombre limité d'actions entreprises.
- › Permet un suivi précis.
- › Analyse plus détaillée rendant la critique plus pertinente.

- › Implique pour les joueurs une connaissance du P.C.S..
- › Nécessité d'avoir des animateurs.
- › Travail de préparation plus important.
- › Réalisme reposant sur la préparation et les animateurs.

- › Favorise le réalisme.
- › Mesure l'efficacité de la coordination opérationnelle.
- › Mise en relation de tous les participants et connaissance de leurs attributions respectives.
- › Met notamment en lumière les difficultés très pratiques de mise en œuvre de moyens matériels.

- › Préparation plus complexe devant être rigoureuse et précise.
- › Mobilisation de ressources pour la préparation.
- › Compromet la disponibilité des moyens mobilisés.
- › S'effectue en temps réel.
- › Implique un risque d'accident réel.
- › Peut générer des frais.
- › Nécessite de nombreux évaluateurs.
- › Requier des actions de communication au préalable.



1.1.2. La logique de progression

Il est vivement conseillé à toute commune disposant d'un P.C.S. de "s'astreindre" de manière régulière à des exercices.

Dans un premier temps, il est souhaitable d'éprouver le dispositif par des exercices de complexité croissante, en commençant par exemple avec des tests (déclenchement de l'alerte des intervenants au P.C.S., d'armement du P.C.C. ...) puis des exercices impliquant uniquement le Poste de Commandement Communal (P.C.C.) pour aboutir in fine à un exercice plus général mettant en action d'autres "joueurs" : services de l'Etat, associations, réserve communale... jusqu'à une partie de la population.

Important

Les simulations préfectorales réalisées dans le cadre O.R.S.E.C. sont le plus souvent des exercices généraux "grandeur nature" (accident de la route, de train, Plan Particulier d'Intervention nucléaire, chimique, barrage...) mobilisant des moyens importants. Il est fortement conseillé à la commune de se rapprocher de la préfecture pour manifester son intérêt à participer à ces exercices. En effet, sans préparation importante en amont, la commune peut ainsi tester son P.C.S. (au minimum l'armement de son P.C.C.) ou tout simplement acquérir une première expérience en envoyant des observateurs.

De même, il apparaît plus formateur et mobilisateur vis-à-vis des élus et agents de commencer par des simulations portant sur la mise en œuvre d'actions plus simples que celles nécessairement engagées pour une catastrophe de grande ampleur, mais où le P.C.S. prouve aussi toute sa pertinence. Par exemple, il peut être envisagé des exercices tels que le relogement de personnes suite à un incendie, l'établissement d'un périmètre de sécurité et la prise en charge des personnes évacuées suite à une fuite de gaz, la mise en place d'une cellule d'information du public suite à un cas de maladie dans une crèche ...

Dans une seconde étape, une fois les équipes aguerries, il est possible de faire varier la difficulté des exercices :

- en fonction des informations communiquées au préalable,
- en intégrant des situations inattendues et déstabilisantes, telles que le Poste de Commandement Communal inutilisable, une rupture d'alimentation électrique, une saturation du réseau de téléphonie mobile...



**Conseil
pratique**

Cette progression peut être formalisée en élaborant un programme d'exercices. Cette programmation doit tenir compte de l'expérience des acteurs (exercices précédemment réalisés, crises vécues) et des risques identifiés.

1.1.3. Les étapes

Les trois étapes d'un exercice sont :

- **la préparation**, laquelle revêt un caractère particulièrement important car les étapes suivantes dépendent d'elle. Elle peut inclure tout un travail de formation préalable à la réalisation de l'exercice ;
- **la simulation proprement dite**, "jouée" conformément aux principes définis lors de la préparation. Sa durée peut couvrir une période allant d'une heure à une journée ;
- **le retour d'expérience**, clôturant la simulation. Il permet de tirer tous les enseignements et de formaliser un plan d'actions à mettre en œuvre pour faire évoluer le dispositif.

1.1.4. Les participants

On distingue trois catégories de participants :

- **les joueurs**, personnes qui jouent le rôle qu'elles devraient tenir en situation réelle. De manière à ne pas fausser le déroulement de l'exercice, ils ne doivent pas avoir participé à la préparation. Seules doivent être mises à leur disposition les informations "joueur" (Cf. paragraphe 1.2) ;
- **le ou les animateurs**, dont les tâches consistent à fixer les règles et les limites de l'exercice mais également à élaborer sa chronologie. Ils doivent surtout se préoccuper des aspects pratiques ou logistiques qui contribuent à placer les joueurs dans une situation réaliste. Lors de la phase de jeu, ils contrôlent et adaptent le déroulement de la simulation en fonction des réactions des joueurs.



- **le ou les évaluateurs**, chargés d'évaluer l'exercice en observant et en analysant son déroulement. Contrairement aux animateurs, ils n'interviennent en aucun cas dans le déroulement de la simulation, ils doivent donc être le plus discret possible. Les évaluateurs doivent avoir acquis au préalable un minimum de connaissance sur l'organisation du P.C.S., les objectifs de l'exercice et disposer d'une grille d'évaluation pré-établie.

Les personnes qui viennent assister à l'exercice sans aucune implication sont qualifiées d'observateurs.

Important

Pour le bon déroulement de l'exercice, en principe, un participant ne peut appartenir à deux catégories différentes. Toutefois pour certaines simulations (étude de cas, test), le travail d'animation pouvant consister uniquement à déclencher la phase de jeu, il est possible de cumuler les rôles d'animateur et d'évaluateur.

Pour l'animation et l'évaluation, la commune peut solliciter des personnes extérieures (sapeurs-pompiers, gendarmes, élus ou agents de communes voisines ou de structures intercommunales, personnels de la préfecture...).

1.1.5. Les objectifs

Il n'y a pas d'exercice sans objectifs. La question de départ qui doit être systématiquement posée est la suivante : "que recherche-t-on en réalisant une simulation ?".

La réponse à cette interrogation permet de définir le ou les **objectifs généraux** de l'exercice. Ces derniers peuvent être par exemple :

- mettre en œuvre une ou des parties du P.C.S. pour tester leur efficacité, les ajuster ou les compléter ;
- acquérir un savoir-faire en matière de gestion des situations d'urgence pour le personnel (comportements, actions réflexes...);
- permettre aux joueurs et services impliqués de mieux se connaître et apprendre à travailler ensemble ...



Conseils pratiques

Le but de l'exercice est d'améliorer le P.C.S. et de favoriser son appropriation par les personnes qui pourraient avoir à le mettre en œuvre pour un événement réel. Un exercice n'est donc profitable que si les joueurs connaissent l'organisation du dispositif, les consignes à respecter et les conduites à tenir. Cela suppose qu'un travail de formation soit accompli au préalable.

En fonction du degré d'appropriation dans la structure du P.C.S., diverses actions peuvent être menées lors de la préparation de l'exercice :

- › session de formation (initiale ou recyclage),**
- › rappel sur le P.C.S. avant le début de l'exercice,**
- › information du conseil municipal,**
- › remise d'un livret "fiche mémo P.C.S." lors de la diffusion des bulletins de paye (petit document pouvant par exemple être placé dans le portefeuille et reprenant les éléments essentiels du plan : annuaire, lieux de regroupement des cellules...)**
- › ...**

La définition des objectifs généraux doit être un des premiers points à valider dans le cadre de la préparation de l'exercice. L'annexe 1 présente des exemples de définition d'objectifs pour les missions essentielles d'un P.C.S..

Ces derniers pourront être déclinés en sous-objectifs, constituant les critères qui seront précisément évalués durant la phase de jeu. Selon le type de simulation, une ou deux catégories de sous-objectifs peuvent être définies. Des exemples sont présentés dans le tableau pages suivantes.

La définition des objectifs permet de choisir le scénario qui sera retenu pour l'exercice.



EXEMPLE DE DÉCLINAISON DE L'OBJECTIF GÉNÉRAL EN FONCTION DES

Type		Objectif général
Etude de cas		<ul style="list-style-type: none"> » Favoriser l'appropriation du P.C.S. en travaillant sur les différentes étapes de la gestion des situations d'urgence.
Exercices partiels	Test	<ul style="list-style-type: none"> » Définir le temps nécessaire pour mettre en place le P.C.C.
	Exercice ne faisant jouer que le P.C.C.	<ul style="list-style-type: none"> » Tester l'organisation du P.C.C.
	Exercice faisant jouer le P.C.C. et des organismes externes	<ul style="list-style-type: none"> » Vérifier la mobilisation et le fonctionnement de l'organisation communale entre le P.C.C. et les cellules de terrain.
Exercices généraux		<ul style="list-style-type: none"> » Tester la procédure gestion d'inondation du P.C.S.



CATÉGORIES

Sous-objectifs	
Objectifs intermédiaires	Objectifs spécifiques
<i>En général, inutiles pour ce type d'exercice</i>	<ul style="list-style-type: none"> › Apprendre à utiliser, connaître le contenu du P.C.S. (classeurs, outils...). › Echanger sur le rôle et les missions de chacun. › Réfléchir sur une thématique particulière.
<i>En général, inutiles pour ce type d'exercice</i>	<ul style="list-style-type: none"> › Tester le 1^{er} niveau du schéma d'alerte. › Evaluer la mise en place du P.C.C. : <ul style="list-style-type: none"> ◆ regroupement du R.A.C. et des chefs de cellule, ◆ armement du P.C.C. (classeurs, cartes...). › Vérifier l'annuaire.
› Contrôler la circulation de l'information entre les cellules.	<ul style="list-style-type: none"> › Evaluer l'organisation des points de synthèse. › Vérifier le suivi de la main courante.
› Evaluer la réponse aux demandes des acteurs extérieurs à la commune.	<ul style="list-style-type: none"> › Apprécier le suivi des demandes de moyens. › Tester les bases de données des ressources internes de la collectivité. › Evaluer la recherche de moyens externes aux services communaux.
› Vérifier le cheminement de l'alerte des membres du P.C.S..	<ul style="list-style-type: none"> › Tester la prise en charge du premier appel. › Tester la procédure d'appel en cascade. › Vérifier l'annuaire.
› Tester le fonctionnement du P.C.C..	<ul style="list-style-type: none"> › Vérifier l'organisation fonctionnelle. › Tester les relations avec les cellules de terrain. › Evaluer la coordination et suivi des actions.
› Tester le fonctionnement du P.C.C..	<ul style="list-style-type: none"> › Evaluer l'organisation fonctionnelle. › Contrôler la circulation de l'information. › Evaluer la coordination et le suivi des actions. › Apprécier la réponse aux demandes des acteurs extérieurs (barrières...).
› Tester les procédures d'alerte.	<ul style="list-style-type: none"> › Tester l'appel en masse pour alerter les acteurs du P.C.S.. › Tester l'appel en masse pour alerter la population de la zone inondable. › Tester l'ensemble mobile d'alerte et le circuit d'alerte. › Tester l'appel des établissements sensibles.
› Tester la procédure d'évacuation.	<ul style="list-style-type: none"> › Apprécier la capacité à prendre en charge la population. › Evaluer la prise en charge des cas particuliers (enfant isolés, invalides...). › Tester l'ouverture du centre d'hébergement.



1.2. Comment préparer un exercice

Quel que soit le type d'exercice, une équipe peut être désignée pour en assurer la préparation. Elle aura pour tâche de définir :

- l'envergure de la simulation,
- les conditions de sa réalisation,
- les modalités de son évaluation.

La charge de travail lors de la préparation est notamment fonction du type d'exercice, du nombre de joueurs impliqués, des moyens mobilisés et de la complexité du scénario.

1.2.1. Définir son envergure

Le choix de l'objectif général permet de déterminer le type d'exercice et le niveau d'implication de la commune.

Important

Lorsque la problématique des exercices est nouvelle pour la collectivité, il est important de rester modeste sur les objectifs. Il est préférable de s'assigner des objectifs simples (vérifier le bon cheminement de l'alerte, tester la bonne adaptation des fiches actions...) avant de s'engager vers des exercices plus complexes (avec déploiement de matériels sur site, ouverture de bâtiments...).

Dans un premier temps, il convient de définir précisément qui seront les joueurs. Cela peut varier de quelques personnes (équipe du P.C.C.) jusqu'à l'ensemble des personnes prévues dans le P.C.S..

Conseil pratique

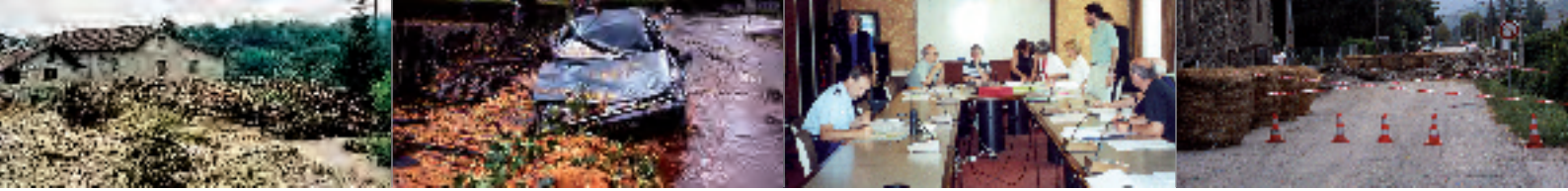
Faire jouer l'ensemble des agents et élus communaux peut avoir des répercussions sur le fonctionnement de la mairie. Ceci est d'autant plus vrai si la commune est de petite taille. Pour celles qui ne sont pas ouvertes tous les jours, l'exercice peut être organisé un jour de fermeture. Pour les autres, il faut envisager, en fonction de la date et l'heure retenues pour l'exercice, de fermer l'accès de la mairie au public.



INDICATION SUR LE NIVEAU D'IMPLICATION DE LA COMMUNE EN FONCTION DU TYPE D'EXERCICE

Types		Joueurs	Préparation/animation	Moyens	Evaluation
Etude de cas		Quelques membres du P.C.S..	Un seul animateur.	Une salle de réunion.	L'animateur peut faire fonction d'évaluateur.
Exercices partiels	Test	Membres de la structure testée.	Un seul animateur, voire plusieurs.	Matériels nécessaires pour tester l'outil.	Un ou plusieurs évaluateurs*.
	P.C.C. seul	Membres du P.C.C..	Equipe restreinte.	La salle prévue pour le P.C.C..	Un ou plusieurs évaluateurs.
	P.C.C. + organismes extérieurs	Membres du P.C.C. et personnes des structures extérieures.	Equipe restreinte.	La salle du P.C.C. + autres moyens.	Plusieurs évaluateurs.
Exercices généraux		Ensemble des membres du P.C.S..	Equipe plus étoffée.	Moyens importants.	Plusieurs évaluateurs.

* Pour les cas les plus simples, l'animateur peut faire fonction d'évaluateur.



Dans un second temps, **un thème** peut être choisi, basé sur des faits soit passés, soit imaginés pour l'occasion. Il doit, avant tout, être réaliste et proche de la nature des risques que peut encourir la commune. Il peut s'agir d'un thème :

- **identifié et parfaitement localisé dans le P.C.S.** Les exercices reprennent ainsi des sujets reconnus comme probables ou attendus par les joueurs (inondation, feux de forêt, risque technologique faisant l'objet d'un P.P.I. ...) ;
- **lié à un risque diffus**, donc non cartographié, mais pour lequel des réflexions ont été menées par les joueurs (accident de transport de matières dangereuses, pollution d'un cours d'eau, intempéries de type tempête...) ;
- **portant sur un risque "courant"** mais impliquant fortement la commune, hors des sujets identifiés du P.C.S. et forçant les joueurs à sortir de la routine (accident de la route impliquant un transport collectif soit sur le territoire communal, soit en dehors, mais avec un groupe d'habitants de la commune ; incendie dans un immeuble à 3h du matin avec hébergement de nombreuses personnes...).

Des exemples de thèmes sont présentés en annexe 2.

Dans un troisième temps, il faut fixer la date et l'heure de l'exercice en tenant compte de :

- ses objectifs,
- les contraintes liées à la participation de joueurs spécifiques (le maire, une école...) et donc de leur disponibilité le jour J.


**Conseil
pratique**

Des exercices inopinés peuvent être réalisés. Préparés par un comité restreint et tenus secrets, ils permettent de tester les capacités de réaction des personnes ou des organisations en temps réel. Ce sont les plus adéquats pour évaluer la capacité d'une structure à réagir en toutes circonstances.

Ils sont souvent très riches d'enseignements.

Enfin, il convient de définir les informations pouvant être données préalablement à l'exercice, c'est à dire déterminer :

- qui doit être informé de sa tenue : le maire, l'ensemble des élus et des agents, les membres du dispositif, de la réserve communale, la population...
- de quoi : période, date de l'exercice (semaine, jour, heure exacte...), thème...



Conseils pratiques

Pour un premier exercice, il est préférable de communiquer aux joueurs la date fixée mais sans en préciser le thème. Tout en conservant un effet de surprise, cela favorise l'appropriation du P.C.S en permettant aux joueurs de se préparer.

Pour un exercice sans information préalable des joueurs mais pour lequel on souhaite que certaines personnes soient disponibles (maire, D.G.S., D.S.T., responsables de service), il est possible de prétexter une réunion le jour de l'exercice pour bloquer leurs agendas et s'assurer ainsi de leur présence.

1.2.2. Fixer les conditions de sa réalisation

Cette étape permet de préciser les règles d'organisation et de jeu, mais aussi de régler tous les problèmes de logistique. Cela nécessite l'élaboration de différents outils, notamment une convention d'exercice et un dossier d'animation.

◆ La convention d'exercice

Le but est de **fixer les règles et les limites de l'exercice** afin que celui-ci reste dans un **cadre bien défini**. Il s'agit d'éviter par exemple la mobilisation de moyens non souhaités, les appels téléphoniques à des acteurs extérieurs que l'on ne veut pas solliciter...

Divers points peuvent être précisés dans ces conventions d'exercice, tels que :

- l'exercice se déroule-t-il totalement en temps réel ?
- pour la phase initiale de mobilisation : les joueurs sont-ils prévenus et arrivent-ils avec des délais normaux ou, certains joueurs ou moyens sont-ils pré-positionnés ?
- la date et l'heure de l'exercice sont-elles réelles ou simulées ?
- utilise-t-on les numéros de téléphones réels ou fictifs ?
- limite-t-on ou non les moyens de transmission habituels (téléphonie fixe ou portable considérés comme hors service) ?
- les moyens matériels sont-ils déployés ou non sur le terrain ?
- les actions sont-elles réellement jouées ? (par exemple la fermeture d'une route ou l'évacuation d'un bâtiment...)
- la population est-elle associée ou non ?
- les conditions météorologiques sont-elles simulées ou réelles ?
- ...



Important

Tous les éléments de la convention doivent être communiqués aux joueurs en début d'exercice. En particulier, il est indispensable de :

› donner aux joueurs les numéros fictifs qui permettent de joindre les acteurs (préfecture, S.D.I.S., gendarmerie, école, E.R.P. ...) dont le rôle est assuré par les animateurs ;

› rappeler les limites du jeu ("acheminement de barrières sans fermeture effective des routes, recherche des moyens de ravitaillement sans confection des repas...").

Par ailleurs, il faut rappeler dans la convention d'exercice que tous les messages ou appels émis par les animateurs ou joueurs doivent commencer par la mention "exercice - exercice - exercice" afin d'éviter de déclencher une fausse alerte.

De même, toujours pour éviter tout débordement du cadre d'action souhaité, il faut penser à l'information des personnes ne participant pas directement à l'exercice :

› personnels communaux ou élus non joueurs,

› services extérieurs, notamment la préfecture et le centre de traitement de l'alerte des sapeurs-pompiers,

› selon les cas, la population.

En effet, des mouvements plus ou moins visibles peuvent faire croire qu'un événement réel est en train de se produire (agitation en mairie, rassemblement important de matériels et de personnes, départ inopiné d'une réunion...). Ces actions peuvent entraîner l'émission malencontreuse d'appels téléphoniques, en particulier vers les services de secours, pouvant conduire au déploiement inopportun de moyens humains et matériels.

◆ Les outils de l'animation

Une fois les objectifs et le thème définis, le travail consiste à bâtir un scénario crédible et réaliste. Le scénario doit permettre l'évaluation des objectifs retenus. Il peut être élaboré à partir :

■ d'un risque identifié dans le P.C.S.,

■ d'un non-événement ayant eu lieu sur la commune, c'est à dire une situation qui aurait pu dégénérer et se transformer en accident ou catastrophe et alors nécessiter le déclenchement du plan,

■ d'un événement extrait de l'actualité et appliqué au contexte de la commune.



EXEMPLE

Extrait de l'actualité pouvant servir à élaborer un scénario d'exercice

- ♦ "Intoxication alimentaire dans une école : 2 adultes et 4 enfants hospitalisés, 23 autres enfants ont été traités sur place et ont été récupérés par leurs parents, auxquels des consignes particulières de surveillance ont été transmises. De plus, un message pour attirer l'attention des parents a été communiqué à la presse locale, car les repas de 7 autres écoles sont livrés par le même fournisseur."
- ♦ "Au cours de travaux de terrassement sur la voie publique, un engin de chantier a percé une conduite de gaz de moyenne pression. 400 personnes ont été évacuées d'un groupe scolaire et de 2 immeubles d'habitation."
- ♦ "Un violent feu dans une usine de produit chimique a nécessité l'évacuation de 180 personnes dans un quartier situé sous le vent."
- ♦ "Un glissement de terrain a entraîné l'évacuation préventive de 20 personnes et a détérioré le captage d'une source d'alimentation en eau potable. L'alimentation en eau sanitaire a été maintenue, celle en eau potable interrompue. 10.000 bouteilles d'eau ont été distribuées aux 4.000 personnes concernées."

Pour les études de cas et certains tests, le scénario se résume à une description succincte du contexte ayant uniquement pour but de **mettre en situation** les joueurs pour les réflexions ou les actions qu'ils vont mener.

Pour les autres exercices, le scénario doit être développé de manière chronologique, pour fournir au fur et à mesure du déroulement de l'exercice des nouveaux éléments modifiant le contexte. Le scénario est alors formalisé dans **une fiche d'animation**.

En fonction de l'envergure de l'exercice, la réalisation de la fiche animation peut être plus ou moins complexe. Il est souhaitable que les scénaristes aient une expérience de la gestion des situations d'urgence. A cet égard, les communes peuvent trouver un appui auprès des services de secours. Pour les exercices impliquant plusieurs services, il est conseillé de vérifier auprès de chacun d'eux la pertinence de la partie du scénario les concernant.

Important

Il faut veiller à occuper impérativement tous les joueurs afin d'éviter tout effet d'ennui des personnes mobilisées qui serait préjudiciable pour les exercices suivants.



La fiche d’animation, présentée sous la forme d’un tableau, établit la chronologie détaillée des évènements et la liste des informations qui vont être transmises ou imposées aux joueurs afin de les faire réagir. C’est la colonne vertébrale ou le “script” de l’exercice. Elle permet aux animateurs de remplir leurs fonctions (journaliste, élus, citoyens...) en ayant une vision globale du déroulement de la simulation.

Les évènements et informations sélectionnés pour tester le dispositif doivent être les plus crédibles possibles. Il faut qu’ils soient en quantité suffisante pour “saturer” ou, au moins, occuper tous les joueurs. Des informations “parasites” peuvent être également injectées pour perturber le fonctionnement de la structure testée.

Les évènements doivent dans leur majorité entraîner une réflexion et une réaction des joueurs. Les réponses attendues peuvent être formalisées dans la fiche animation sans verser dans un excès de prévision, le but de l’exercice étant bien de laisser se développer les initiatives des joueurs.



Il faut réfléchir à des animations supplémentaires si le scénario de base ne se déroule pas comme prévu afin d’amener les joueurs à accomplir les actions attendues.

La fiche d’animation comporte :

- les groupes horaires, c’est à dire le planning de transmission des informations,
- les vecteurs d’information utilisés (voix, téléphone ou radio, fax...),
- les évènements ou informations à donner,
- la désignation des émetteurs théoriques de l’information auxquels les animateurs vont se substituer,
- les destinataires de l’information transmise,
- les réactions attendues.

Modèle d’en-tête de fiche d’animation

Groupes Horaires	Vecteur d’information	Evènements	Animation/ Emetteur	Joueur / Récepteur	Réactions attendues
------------------	-----------------------	------------	---------------------	--------------------	---------------------

Pour des animateurs peu expérimentés, il est possible de développer leurs actions dans des fiches complémentaires.

Des exemples de mise en situation et de fiches d’animation sont développés dans la partie 2 du document.



1.2.3. Organiser son évaluation

L'évaluation a pour but de mesurer si les **objectifs définis** lors de la préparation sont atteints. Il s'agit de **tirer les enseignements des actions sans porter de jugement de valeur sur les choix et comportements des joueurs**. Durant l'évaluation, il convient de ne pas négliger les obstacles matériels qui contribuent à gêner l'action ou la réflexion des joueurs.

L'outil le mieux adapté est la **grille d'évaluation**. Elle constitue un guide reprenant les objectifs de l'exercice et doit permettre de mesurer leur degré de réalisation. La trame de la grille doit, tout en étant ciblée sur l'atteinte des objectifs, rester suffisamment souple pour s'adapter aux évolutions (Cf. les exemples de grille de l'annexe 3).

Pour les critères de choix des évaluateurs, au-delà de la contrainte de la ressource disponible dans la commune, il convient de prendre en compte les aspects suivants :

- la neutralité et le recul sont souhaitables dans la mesure ou toute approche passionnelle dans la production de l'évaluation est préjudiciable à la démarche de retour d'expérience. En effet, il est difficile de faire part de son expérience dans un climat tendu et conflictuel ;
- la légitimité est une condition nécessaire à la fonction d'évaluateur, considérant qu'en son absence, la pertinence des observations produites peut être remise en cause.

Il est important de définir au préalable avec les évaluateurs leur positionnement, ainsi que leur champ d'évaluation :

- la cellule de décision du P.C.C.,
- la mise en place du périmètre de sécurité sur le terrain,
- l'ouverture du centre d'hébergement,
- le traitement des appels téléphoniques arrivant en mairie,
- ...

Conseil pratique

Pour ne pas perturber la simulation, le nombre d'évaluateurs doit être réduit et chacun doit avoir son propre champ d'évaluation. Il faut qu'ils puissent être parfaitement identifiables visuellement (chasubles, brassards...). Ils ne doivent à aucun moment intervenir et influencer le comportement ou les choix des joueurs.

Les évaluateurs doivent être préparés à cette tâche. Avant le début de l'exercice, une réunion de cadrage est souhaitable pour leur présenter leurs rôles, les objectifs et les conditions de l'exercice, ainsi que les grilles d'évaluation.



1.2.4. Formaliser sa préparation : la note d'organisation

Le travail de préparation doit être finalisé dans une note d'organisation regroupant tous les éléments nécessaires au bon déroulement de la simulation. Quel que soit le type d'exercice, cette note doit comprendre les rubriques suivantes :

- les éléments du contexte général,
- la convention d'exercice,
- la mise en situation,
- le dossier d'animation,
- la (ou les) grille(s) d'évaluation(s).

1.3. Comment tirer les enseignements de l'exercice : le retour d'expérience¹

A la fin du jeu intervient la troisième phase, celle de la synthèse, étape délicate mais essentielle pour faire fructifier les expériences acquises collectivement ou individuellement. **Tout exercice doit faire l'objet d'un retour d'expérience.** Le but est de renforcer les liens entre tous les participants et d'identifier des pistes de progrès afin d'améliorer le fonctionnement du P.C.S..

Cette période est ponctuée par deux réunions, une première à la clôture de la phase de jeu, une deuxième qui permet de dégager un plan d'actions pour l'amélioration et la mise à jour du P.C.S..

1.3.1. La réunion de débriefing

Cette réunion rassemble l'ensemble des participants à l'exercice, animateurs, joueurs et évaluateurs, quel que soit leur niveau hiérarchique. Organisé "à chaud" immédiatement après la phase de jeu, le débriefing est une étape indispensable. Son organisation doit être préparée (réserver le temps nécessaire dans le planning, prévoir le lieu et éventuellement une collation...).

Animée par le maire, l' élu référent, le chef de projet P.C.S. ou l'animateur principal, cette réunion a plusieurs objectifs :

- remercier l'ensemble des participants ;

1 Cf. "Mémento sur la conduite du retour d'expérience" et "Guide méthodologique du retour d'expérience, éléments techniques et opérationnels" - juillet 2006 - Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles - téléchargeable sur le site Internet www.interieur.gouv.fr



- leur donner une vision générale des principaux axes et objectifs réalisés lors de l'exercice. Cet aspect est particulièrement important lorsque celui-ci se déroule sur plusieurs sites, certains joueurs n'en ayant qu'une vision partielle liée à leurs propres actions ;
- dégager les remarques générales sur son déroulement ;
- permettre aux joueurs de décrire leurs impressions personnelles.

Il est recommandé de solliciter auprès des joueurs qui le désirent la rédaction d'un compte rendu sur leurs perceptions et leurs propositions d'amélioration (Cf. exemple de questionnaire de l'annexe 4).

Les évaluateurs doivent prendre note des remarques pour compléter leurs fiches d'évaluation. Ils peuvent également présenter les principaux points de leurs observations sans rentrer dans le détail car cette réunion doit être courte.

Conseil pratique

L'idéal est de conclure cette réunion par un moment convivial pour :

- › poursuivre les échanges de manière informelle mais fructueuse,
- › favoriser l'esprit d'équipe,
- › laisser un bon souvenir, motiver les participants pour le prochain exercice.

En cas d'exercice où des joueurs sont sollicités uniquement par téléphone, un mail (ou courrier) peut leur être envoyé afin de les remercier pour leur participation et leur proposer de communiquer leurs commentaires éventuels ou leurs propositions d'amélioration.

1.3.2. La synthèse

La réunion de débriefing "à chaud" est souvent l'occasion de recueillir de nombreuses remarques, constats et idées concernant le fonctionnement du P.C.S., les modalités d'intervention, la répartition des missions... Elle est souvent riche de propositions d'améliorations ou de corrections à tous niveaux : organigramme de crise à revoir, achats complémentaires à effectuer, missions à spécifier, fiches réflexes à compléter...

Ces remarques étant parfois contradictoires, il est important que l'animateur principal effectue **une synthèse écrite**, à partir de l'analyse :

- des fiches d'évaluation,
- des remarques de chaque intervenant.



Les différents points à faire apparaître dans cette synthèse (Cf. exemple de l'annexe 5) sont :

- le rappel du scénario,
- quelques éléments de chronologie,
- les objectifs,
- la synthèse des observations, points forts, points faibles,
- des propositions d'amélioration.

1.3.3. La réunion d'échanges et d'établissement du plan d'actions

Cette réunion ne rassemble que les acteurs essentiels de l'exercice :

- les principaux joueurs,
- l'organisateur de l'exercice/ auteur de la synthèse,
- le responsable du P.C.S.,
- quelques évaluateurs,
- les personnes impliquées dans la mise en place des propositions d'amélioration.

Les objectifs de cette réunion sont :

- de tirer les enseignements de l'exercice,
- de corriger ou d'adapter les procédures,
- d'identifier les besoins complémentaires.

Elle doit, si possible, être réalisée peu de temps après l'exercice (délai ne dépassant pas deux mois) de manière à ce que ce dernier soit encore en mémoire.

Les points suivants peuvent être abordés :

- **synthèse globale de l'exercice**,
en fonction des objectifs de départ
et avec une chronologie sommaire
des situations et actions menées ;
- **synthèse des comptes rendus des
évaluateurs** ;



Dégâts générés par un orage



- **points positifs à capitaliser**, tant au niveau des moyens techniques, des compétences humaines ou d'organisation ;
- **actions correctives et préventives**, pouvant concerner :
 - l'organisation de dispositifs (la fusion de deux cellules qui se sont révélées indissociables sur le terrain, le besoin de compléter le poste de commandement par un élu ayant des connaissances particulières pour aider le D.O.S. ...) ;
 - la modification de l'outil documentaire (fiches d'aides à la décision, cartes, procédures incomplètes, manquantes, mise à jour de l'annuaire...) ;
 - la réalisation d'achats nécessaires au bon fonctionnement du plan (moyens de communication supplémentaires, systèmes d'identification des membres du P.C.S. ...) ;
 - la prise en compte de petits détails très pratiques (accès aux clés pour ouvrir le placard document...) ;
 - la mise en place d'outils spécifiques (nouvelles fiches...).

Important

L'identification des points négatifs et des axes d'amélioration sont souvent des thèmes sensibles. Il est donc important de dégager ces points en toute impartialité et de bien préciser les incidences pratiques de ces modifications.

Les propositions doivent être formalisées au travers d'un plan d'actions synthétisant l'ensemble des démarches à réaliser (mise à jour du document opérationnel, achats nécessaires, organisation de formations, action de sensibilisation ...).

Ce plan d'actions permet de maintenir la mobilisation des acteurs et de montrer que le P.C.S. doit être **continuellement mis à jour et amélioré**.

Un des derniers points devant figurer dans le plan d'actions est la **programmation du prochain exercice**.



2. Exemples détaillés

Dans cette partie des compléments d'information et des exemples de notes d'organisation sont donnés pour chaque forme d'exercice de simulation.

2.1 Études de cas

Le but, avant tout pédagogique, est de développer l'expérience des participants en suscitant l'appropriation des documents du P.C.S. et des raisonnements opérationnels pour la gestion des situations d'urgence.

Pour les communes ne disposant pas ou peu de personnel communal, l'étude de cas peut être utilisée pour faire travailler ensemble les élus ou les bénévoles chargés de mettre en œuvre le P.C.S.. Elle est très simple à organiser puisqu'il s'agit de réunir quelques personnes pour trouver des solutions à un problème posé. A la différence d'une situation réelle ou d'un exercice, cette méthode est censée ne provoquer aucune tension car elle a l'avantage de permettre :

- de s'affranchir de la contrainte chronologique liée à l'urgence et à la nécessité de prise immédiate de décision,
- de faire participer des acteurs (personnes ou services spécialisés) qui ne seront pas forcément disponibles rapidement en cas d'événement et ainsi de capitaliser le savoir,
- d'explorer toutes les solutions possibles, quitte à s'apercevoir au cours des travaux qu'elles ne sont pas adaptées ou réalistes. L'erreur est possible et ne prête pas à conséquence.



Une organisation simple, les études de cas



L'étude de cas donne aux participants une réelle occasion d'améliorer leurs compétences dans le domaine de la collaboration inter-services, et constitue un moyen de connaître et de comprendre les préoccupations d'autres services avec lesquels ils sont amenés à travailler.

Au cours d'une étude de cas, une situation et des questions connexes sont présentées à un groupe de participants pour atteindre un ou plusieurs des objectifs suivants :

- élaborer ou mettre à jour tout ou partie du P.C.S.,
- sensibiliser les personnes n'ayant pas participé à la réalisation du P.C.S. ou les nouveaux venus, leur faire découvrir le dispositif, les initier à leurs missions, aux fonctions et aux préoccupations d'autres services concernés,
- identifier les problèmes éventuels relatifs aux procédures d'intervention et les résoudre,
- améliorer les compétences des acteurs pour permettre la réalisation d'exercices plus complexes.



**Conseil
pratique**

L'étude de cas est un excellent moyen pour sensibiliser les responsables d'une commune (maire, élus ou chefs de service...) et donc les principaux acteurs du P.C.C.. Compte tenu des contraintes de disponibilité, il peut être judicieux d'intégrer cette étude à la fin d'une réunion où ils sont tous présents.



EXEMPLE 1 - ÉTUDE DE CAS INONDATION DE X

PRÉAMBULE

Cette collectivité de 30.000 habitants a déjà réalisé plusieurs exercices. Dans le cadre des sessions annuelles de formation des participants du P.C.S. et avant l'organisation d'un exercice de plus grande ampleur, elle a souhaité réaliser une étude de cas. Le programme de la séance de formation des membres du P.C.C. était le suivant :

- rappel de l'organisation de crise mise en place (organigrammes, rôles de chacun),
- modalités de déclenchement du P.C.S.,
- outils P.C.S. : le classeur (organisation de l'information, contenu),
- organisation et fonctionnement concrets du P.C.C.,
- questions,
- étude de cas.

N.B. : le thème du futur exercice de grande ampleur est différent de celui de l'étude de cas de la formation.

NOTE D'ORGANISATION

1. CONTEXTE GÉNÉRAL

TYPE D'EXERCICE : étude de cas.

THÈME : inondation.

SCÉNARIO : une crue majeure de la rivière X est annoncée. Elle pourrait atteindre le niveau de la crue centennale.

CONDITIONS :

- **Date et heure :** vendredi 17 novembre 2006 à 17 h.
- **Lieu :** mairie.
- **Durée :** 1 heure.
- **Information préalable des joueurs :** oui.

OBJECTIFS :

Objectif général	Objectifs spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> » Favoriser l'appropriation du P.C.S. en travaillant sur les différentes étapes de gestion de crise. 	<ul style="list-style-type: none"> » Apprendre à utiliser, connaître le contenu P.C.S. (classeurs, outils...). » Echanger sur le rôle et les missions de chacun.



PARTICIPANTS :

- **Joueurs :** membres du Poste de Commandement Communal (le maire Directeur des Opérations de Secours - D.O.S., le Responsable des Actions Communales - R.A.C. et les chefs de cellule).
- **Animateur/évaluateur :** le chef de projet P.C.S..

LOGISTIQUE :

- Réserver la salle du P.C.C. de 16 à 19 h.
- Prévoir plusieurs exemplaires du P.C.S.

2. CONVENTION D'EXERCICE

Sans objet.

3. MISE EN SITUATION

Nous sommes le vendredi 17 novembre 2006 et il est 17h.

Un fax de la préfecture annonce une “vigilance rouge” pour une crue menaçant la commune dans un délai inférieur à 12 h – risque de crue majeure pouvant atteindre les niveaux de la crue centennale. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.

Il est demandé à la commune de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection de ses administrés et de répercuter l'alerte de manière systématique.

Par ailleurs, l'université, implantée sur le territoire communal, prend rapidement contact avec la mairie ; elle a déclenché son dispositif d'évacuation du campus. Elle vous informe que sur les 5.000 étudiants encore présents dans la zone, 3.000 étudiants seront à prendre en charge.

AUTRES INFORMATIONS :

- il est 17 h et à priori il n'y a plus d'enfants dans les écoles ;
- cependant, à la veille d'un week-end, la circulation est très dense ;
- d'après les premières informations fournies, la décrue de la rivière X n'est pas espérée avant 48 h.

4. ANIMATION

IL EST DEMANDÉ AUX PARTICIPANTS :

- d'identifier dans chaque cellule les objectifs prioritaires à atteindre face à cet événement,
- de lister les missions à accomplir en lien avec les différentes cellules,
- de déterminer, à l'aide des documents/réflexions, si concrètement ils parviendraient à réaliser ces missions.

5. ÉVALUATION

A la suite de la mise en situation, échange avec les participants.



2.2. Exercices partiels

La dénomination d'exercices partiels regroupe trois formes possibles d'exercices ayant des objectifs bien distincts :

- les tests,
- les exercices impliquant le Poste de Commandement Communal seul,
- les exercices associant le Poste de Commandement Communal et des organismes externes à celui-ci.

Dans la préparation, la différence principale entre les tests et les autres types d'exercices partiels réside dans la nécessité d'élaborer pour les seconds une fiche d'animation détaillant chronologiquement le scénario.

2.2.1. Les tests

Ils visent à évaluer le caractère opérationnel d'un dispositif fonctionnel servant à assurer une tâche précise du P.C.S.. Il peut s'agir de procédures, d'outils ou de dispositifs de terrain (exemples : la procédure d'alerte des élus, le dispositif de bouclage routier d'un quartier).

Ces tests, s'ils sont effectués de façon régulière, permettent de garantir la fiabilité des outils et d'acquérir les réflexes nécessaires. La notion de délai de mise en œuvre est essentielle dans ce type d'exercice.



Test de mise en place de batardeaux



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES D'ORGANISATION SELON LE DISPOSITIF TESTÉ

Test	Procédure/outils	Dispositif terrain
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> › Eprouver des outils ou des procédures "simples" et vérifier la fiabilité d'équipements techniques. 	<ul style="list-style-type: none"> › Vérifier l'aptitude du dispositif à remplir son rôle, former les personnels, repérer des dysfonctionnements liés au manque de matériels, de personnels.
Préparation	<ul style="list-style-type: none"> › Ne nécessite en général qu'une mise en situation sans fiche d'animation. › Pratiquement aucune. 	<ul style="list-style-type: none"> › Simple à plus complexe selon les moyens logistiques à mettre en œuvre.
Exemples	<ul style="list-style-type: none"> › Les systèmes de communication interne et externe. › Le dispositif d'alerte de la population, des E.R.P.. › Le dispositif d'astreinte. › L'annuaire de crise. › ... 	<ul style="list-style-type: none"> › L'armement du P.C.C.. › La procédure d'évacuation d'un établissement sensible. › L'ouverture d'un centre d'hébergement. › La mise en place d'un périmètre de sécurité et de déviation. › Le circuit d'alerte par haut-parleur...
Durée	<ul style="list-style-type: none"> › De 30 min à 2 h. 	<ul style="list-style-type: none"> › De 1 h à 1 journée.



EXEMPLE 2 - TEST DE RÉACTIVITÉ ET DE MISE À DISPOSITION DES MOYENS DE TRANSMISSION

PRÉAMBULE

L'exemple de simulation qui suit a été réalisé par une commune de 6.000 habitants ayant tout juste finalisé son P.C.S. (réalisation des classeurs, achats de moyens de transmissions...). En vue d'un exercice général, associant notamment une école dans le cadre de son P.P.M.S., la municipalité a souhaité dans un premier temps tester uniquement le déclenchement du P.C.S., la mise en place du P.C.C. et l'établissement des liaisons entre le P.C.C. et les cellules de terrain.

NOTE D'ORGANISATION

1. CONTEXTE GÉNÉRAL

TYPE D'EXERCICE : test impliquant le P.C.C. et un correspondant des cellules de terrain.

THÈME : transport de matières dangereuses.

SCÉNARIO : un accident routier s'est produit à la station d'essence X, une fuite est susceptible d'entraîner une pollution.

CONDITIONS :

- **Date et heure :** le 14 septembre 2007 à 14 h, heures ouvrables.
- **Lieu :** salle des commissions de la mairie pour le P.C.C. et lieu d'implantation des cellules.
- **Durée :** entre 30 min et 2 heures.
- **Information préalable des joueurs :** non.

OBJECTIFS :

Objectif général	Objectifs spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> 】 Tester la réactivité et la mise à disposition des moyens de transmission. 	<ul style="list-style-type: none"> 】 Tester le 1^{er} niveau du schéma d'alerte. 】 Evaluer la mise en place du P.C.C. : <ul style="list-style-type: none"> ◆ regroupement du R.A.C. et des chefs de cellule, ◆ armement du P.C.C. (classeurs, cartes...). 】 Tester la disponibilité des responsables de cellules ou de leurs suppléants. 】 Evaluer la mise en place des cellules opérationnelles : <ul style="list-style-type: none"> ◆ arrivée effective d'un membre de la cellule au lieu de rassemblement, ◆ armement de la cellule (téléphones, classeurs...). 】 Tester les transmissions par talkies-walkies.



PARTICIPANTS :

- **Joueurs :** membres du P.C.C. (R.A.C., chefs de cellules) et correspondants des cellules de terrain.
- **Animateur/évaluateur :** le chef de projet communal P.C.S..

LOGISTIQUE :

- Un téléphone.
- Un badge "animateur".
- L'annuaire des membres du P.C.S.

2. CONVENTION D'EXERCICE

Seuls les membres du P.C.C. et une seule personne par cellule de terrain participeront à l'exercice.

Aucune action réelle de terrain ne sera engagée (mise en place de barrières, acheminement de moyens de transport, évacuation...).

L'exercice prendra fin dès lors que toutes les liaisons par talkies-walkies entre le P.C.C. et les correspondants sur le terrain seront effectives.

3. MISE EN SITUATION

Sans objet.

4. ANIMATION

L'animateur, qui prend le rôle du maire, déclenche le P.C.S. en appelant le Responsable des Actions Communales.

La suite des appels devra se faire en cascade selon la procédure d'alerte du P.C.S..

Préciser à chaque appelant les conventions de simulation.

Renseigner la feuille de suivi de l'exercice.

MESSAGE À DONNER PAR TÉLÉPHONE :

"Exercice - exercice - exercice, un accident de transport de matières dangereuses s'est produit à la station essence X. Le Plan Communal de Sauvegarde est activé. L'exercice prendra fin dès que chaque chef de cellule aura rejoint le Poste de Commandement Communal et assuré une liaison avec le correspondant de sa cellule sur le terrain qui rejoindra le lieu défini dans le cadre du P.C.S..".

Rappeler ensuite les conventions de l'exercice.



EXEMPLE 2

5. ÉVALUATION

FEUILLE DE SUIVI DE L'EXERCICE

Note : Plusieurs personnes peuvent être appelées sans succès avant de parvenir à joindre une personne effectivement disponible pour jouer son rôle dans le P.C.S.

Rôle dans la cellule	Nom Prénom	Alertée par
----------------------	---------------	-------------

Les rôles et noms sont pré remplis

1. Poste de Commandement Communal (*Salle des Commissions*)

R.A.C.		Le maire (animateur)
Responsable cellule communication		
Responsable de la cellule logistique		
Responsable cellule accompagnement		

2. Cellule Terrain (*Lieu de l'accident*)

Correspondant cellule terrain		
-------------------------------	--	--

3. Cellule communication (*Service Communication*)

Correspondant cellule communication		
-------------------------------------	--	--

4. Cellule Logistique (*Ateliers municipaux*)

Correspondant cellule logistique		
----------------------------------	--	--

5. Accompagnement (*salle de réunion...*)

Correspondant cellule accompagnement		
--------------------------------------	--	--



Heure	Disponible ? Oui/Non	Heure d'arrivée au lieu défini dans le P.C.S.	Observations
-------	-------------------------	---	--------------

à partir de l'annuaire opérationnel



EXEMPLE 3 - TEST DE DISPONIBILITÉ DU PERSONNEL

PRÉAMBULE

La commune de 40.000 habitants qui a réalisé le test ci-après dispose d'un P.C.S. depuis plusieurs années. L'objectif de ce test était de vérifier la disponibilité du personnel susceptible d'intervenir dans le dispositif de crise en heures non ouvrables. Il fait suite notamment à de nombreux changements des membres du P.C.S. (nouveaux agents, modification de la composition des cellules...). Plusieurs exercices partiels ont précédé et ont succédé à cette simulation en vue d'actualiser le P.C.S..

NOTE D'ORGANISATION

1. CONTEXTE GÉNÉRAL

TYPE D'EXERCICE : test de disponibilité du personnel.

THÈME : accident routier.

SCÉNARIO : accident routier sur le périphérique à la hauteur de la porte X de la commune X, impliquant plusieurs véhicules dont un car de tourisme et générant de nombreuses victimes.

CONDITIONS :

- **Date et heure :** samedi ... à 21 h.
- **Lieu :** salle des commissions à la mairie.
- **Durée :** Durée : environ 2 h.
- **Information préalable des joueurs :** non.

OBJECTIFS :

Objectif général	Objectifs spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> › Tester en heures non ouvrables la disponibilité des membres du P.C.S.. 	<ul style="list-style-type: none"> › Vérifier l'annuaire opérationnel. › Vérifier la disponibilité des membres du P.C.S. et le délai qui leur est nécessaire pour être opérationnels. › Evaluer le taux de mobilisation en dehors des heures ouvrables.



PARTICIPANTS :

- **Joueurs** : l'ensemble des membres du P.C.S. (70 personnes contactées).
- **Animateurs** : 5.

Animateur	Nom, fonction	Lieu(x) d'animation	Rôle
Animateur 1	Agent communal	Salle des Commissions	Contacter les personnes impliquées dans l'exercice
Animateur 2	Elu		
...			

- **Evaluateur** :

Evaluateur	Nom, fonction	Lieu d'observation	Champ d'évaluation
Evaluateur 1	Agent référent P.C.S.	Salle des Commissions	Ambiance générale, organisation, outils, difficultés...

LOGISTIQUE :

- Réservation de la salle des commissions (à partir de 20h).
- 6 téléphones en salle des commissions.
- Annuaire des membres du P.C.S..
- Livraison de 7 plateaux repas - fin de journée.

2. CONVENTION D'EXERCICE

Les membres du P.C.S. contactés ne sont pas informés au préalable de l'exercice

Aucun déplacement réel ne sera effectué, les personnes contactées n'auront pas besoin de regagner les lieux de rassemblement définis dans le cadre du P.C.S.

Aucune action de terrain ne sera engagée.

3. MISE EN SITUATION

Sans objet.



EXEMPLE 3

4. ANIMATION

INSTRUCTIONS POUR LES ANIMATEURS

- Chaque animateur appellera les membres du P.C.S. figurant sur la feuille annuaire, qui lui est remise (14 numéros par feuille).
- Message à donner :
 "Exercice – exercice - exercice. Bonsoir, mairie de X, Mme X, cadre d'astreinte. Sur le périphérique à la hauteur de la porte de X, il vient d'y avoir une collision assez grave impliquant de nombreux véhicules dont un car, le maire a déclenché le P.C.S..
 Est-ce que vous pouvez rejoindre votre lieu d'affectation ? Dans combien de temps pensez-vous être sur place ?
 Ce n'était qu'un test de disponibilité dans le cadre du P.C.S., il n'y a pas d'accident...
 Je vous remercie, bonne nuit et bon week-end."
- Chaque animateur doit renseigner l'outil de disponibilité (voir tableau ci-dessous).
- Si l'interlocuteur est absent et dispose d'une messagerie, lui proposer de rappeler avant 22 h au numéro suivant XX.XX.XX.XX.XX.

OUTIL DE DISPONIBILITÉ - FEUILLE DE L'ANIMATEUR 1

Ordre	Personne à contacter	N° de tél.	Heure	La personne recherchée a-t-elle été jointe ? (entourer la bonne réponse)	Heure du rappel	La personne recherchée peut-elle venir ? et en combien de temps ?	Obs.
1	RAC			oui - non - rappel		non - oui délai :	
2	1 ^{ère} Adjointe			oui - non - rappel		non - oui délai :	
3	Elu de permanence			oui - non - rappel		non - oui délai :	
4	Seconde Adjointe			oui - non - rappel		non - oui délai :	
5	Cadre d'astreinte			oui - non - rappel		non - oui délai :	
6	Astreinte technique			oui - non - rappel		non - oui délai :	
7	Directeur de la Communication			oui - non - rappel		non - oui délai :	
8	DGA Resp. P.C.C			oui - non - rappel		non - oui délai :	
9	DGA Resp. Cell. Logistique			oui - non - rappel		non - oui délai :	
10	DGA Resp. Cell. Accompagnement			oui - non - rappel		non - oui délai :	
11	...			oui - non - rappel		non - oui délai :	



5. ÉVALUATION

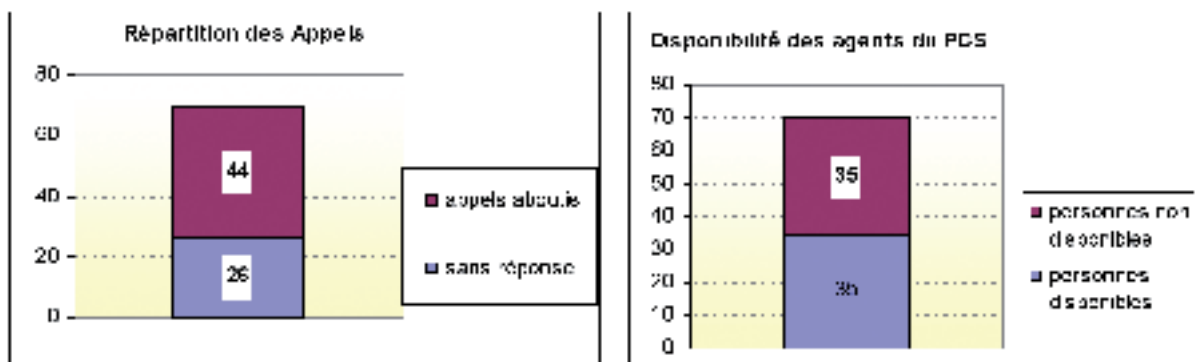
Se reporter aux exemples de l'annexe 3.

EXEMPLE D'ÉLÉMENTS POUR ASSURER LA SYNTHÈSE DU TEST

DONNÉES BRUTES :

Données	Résultats	Remarques
Nb interlocuteurs ciblés		
Nb interlocuteurs appelés/Total		
Sur le Total des appels :		
sans réponse		
appels aboutis		
personne recherchée		
personnes disponibles		
personnes non disponibles		

RÉPARTITION ET POURCENTAGE :



Note : à partir des données brutes, il peut être intéressant d'analyser la répartition des agents disponibles par cellule ou compétence (par exemple l'indisponibilité totale des membres de la cellule communication...).



EXEMPLE 4 - TEST TECHNIQUE D'UN DISPOSITIF DE PROTECTION CONTRE LES CRUES

PRÉAMBULE

Le risque d'inondation est un risque majeur sur cette commune de 3.000 habitants. Les dernières inondations importantes de 1995 et 2001 ont rappelé les conséquences d'un tel évènement : risques pour les personnes, dégâts matériels, perturbation du fonctionnement normal des entreprises et des services publics, conséquences économiques.

Depuis 2007, la commune s'est dotée d'un dispositif de protection contre les crues d'un quartier où sont recensés une centaine d'habitants et des commerces, dont un hypermarché. La mairie a souhaité réaliser une première simulation technique portant sur la mise en œuvre de ces dispositifs anti-crues sur ce quartier, où il existe une dizaine de brèches.

NOTE D'ORGANISATION

1. CONTEXTE GÉNÉRAL

TYPE DE SIMULATION : test technique de montage et démontage de l'ensemble du dispositif anti-crue.

THÈME : inondation.

SCÉNARIO : crue lente de la rivière... avec risque d'inondation du quartier sud de la commune.

CONDITIONS :

- **Date et heure :** mardi 5 et mercredi 6 février 2008, pendant les heures normales de travail.
- **Lieu :** quartier sud et stations de pompage.
- **Durée :** 1.5 jours.
- **Information préalable des joueurs :** oui.



OBJECTIFS :

Objectif général	Objectifs intermédiaires	Objectifs spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> › Tester l'ensemble des dispositifs techniques de protection contre les crues. 	<ul style="list-style-type: none"> › Vérifier la mise en œuvre des dispositifs de protection : batardeaux, vannes guillotines. 	<ul style="list-style-type: none"> › Evaluer la fiabilité du matériel. › Apprécier le niveau de connaissance des agents de la mise en œuvre des dispositifs. › Vérifier le temps nécessaire à la réalisation de l'action.
	<ul style="list-style-type: none"> › Evaluer la protection d'une brèche par des sacs de sables. 	<ul style="list-style-type: none"> › Evaluer la fiabilité du matériel. › Apprécier le niveau de connaissance des agents de la mise en œuvre des dispositifs. › Vérifier le temps nécessaire à la réalisation de l'action.
	<ul style="list-style-type: none"> › Tester les trois stations de pompage. 	<ul style="list-style-type: none"> › Evaluer la fiabilité du matériel. › Apprécier le niveau de connaissance des agents de la mise en œuvre des dispositifs. › Vérifier le temps nécessaire à la réalisation de l'action.

PARTICIPANTS :

- **Joueurs** : l'ensemble des agents techniques (une dizaine de personnes), répartis en trois équipes et le service de la compagnie des eaux pour les interventions sur le réseau d'eaux usées.
- **Animateur** : le maire, qui déclenche et clot l'exercice.
- **Évaluateurs** :

Nom, fonction	Lieu d'évaluation
Elu référent P.C.S..	Equipe n°1, quartier sud.
Adjoint au maire.	Equipe n°2, stations de pompage.
Directeur des Services Techniques.	Equipe n°3, quartier sud.
Agent en charge du projet P.C.S..	Quartier sud.

LOGISTIQUE :

- Les matériels testés.
- Quatre badges évaluateurs.



EXEMPLE 4

2. CONVENTION D'EXERCICE

Le test se déroulera en temps réel selon les procédures du P.C.S..

Le matériel ne sera pas pré positionné.

L'exercice mobilisera l'ensemble des agents techniques de la commune.

L'exercice sera interrompu en dehors des heures normales de travail (mardi soir).

3. MISE EN SITUATION

INSTRUCTIONS

Le Maire déclenchera l'exercice vers 8h30. Pour ce faire, il demandera par téléphone ou contact direct avec le Directeur des Services Techniques (D.S.T.) de mettre en place les dispositifs anti-crues.

Le D.S.T. rassemblera son service qu'il répartira en trois équipes. Ces dernières, en fonction des priorités définies par le D.S.T., devront mettre en place les protections anti-crues (batardeaux et sacs de sables) aux différents lieux à protéger.

L'exercice prendra fin lorsque que les équipes auront monté les dispositifs et retourné les feuilles de pointage au P.C.C..

Afin d'améliorer le dispositif, une réunion de débriefing suivra l'exercice mercredi 6 février à 14 heures en mairie. Tous les agents et élus ayant pris part à l'exercice y participeront.

4. ANIMATION

Sans objet.

5. ÉVALUATION



FICHE D'ÉVALUATION N° 1

Nature de l'observation : montage des batardeaux.

Lieu d'observation : quai X, quartier Sud.

Sujet	Questions	Oui	Non	Réponse / Observation
Mise en place de l'équipe terrain	<ul style="list-style-type: none"> 】 Un chef d'équipe est-il défini /identifié? 			
	<ul style="list-style-type: none"> 】 L'équipe dispose-t-elle <ul style="list-style-type: none"> ◆ des outils de travail nécessaires (clefs...) ◆ des documents nécessaires (mode d'emploi...)? ◆ des moyens de communication nécessaires (téléphone portable) ? 			
Fonctionnement de l'équipe terrain	<ul style="list-style-type: none"> 】 L'équipe a-t-elle reçu des instructions précises sur le travail à effectuer ? 			
	<ul style="list-style-type: none"> 】 L'effectif de l'équipe est-il suffisant ? 			
Modes d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> 】 Les modes d'emploi sont-ils <ul style="list-style-type: none"> ◆ utilisés par l'équipe ? ◆ pratiques d'utilisation ? ◆ trop détaillés ? ◆ trop peu détaillés ? 			
Fiches de pointage du matériel posé	<ul style="list-style-type: none"> 】 Sont-elles <ul style="list-style-type: none"> ◆ utilisées au fur et à mesure de l'avancement du travail ? ◆ utilisées pour informer le D.S.T du travail réalisé ? ◆ pratiques d'utilisation ? 			
Temps nécessaire pour monter les dispositifs	<ul style="list-style-type: none"> 】 Noter le temps nécessaire pour monter chaque dispositif : <ul style="list-style-type: none"> ◆ N° du dispositif : ◆ Heure début montage : ◆ Heure fin de montage : ◆ Temps nécessaire : 】 Traduire en nombre d'heures x hommes : temps mesuré x effectif de l'équipe : 			
Montage des dispositifs	<ul style="list-style-type: none"> 】 Les agents rencontrent-ils des difficultés ? Lesquelles ? 			
	<ul style="list-style-type: none"> 】 Y a-t-il eu des faits qui ont ralenti le montage d'un dispositif, lesquels ? 			
	<ul style="list-style-type: none"> 】 A l'inverse, certaines pratiques permettent-elles de gagner du temps, lesquelles ? 			



EXEMPLE 4

FICHE D'ÉVALUATION N° 2

Nature de l'observation : test des stations de pompage.

Lieu d'observation : 2 stations de pompage X et Y.

Sujet	Questions	Oui	Non	Réponse / Observation
Station de pompage de X				
Accès à la station	Les clefs sont-elles stockées dans un endroit connu des agents ?			
	Un double existe-il dans un autre lieu ?			
Fonctionnement	L'agent connaît-il le fonctionnement et les commandes de la station ?			
	Combien d'agents connaissent ce fonctionnement ?			
Test de fonctionnement	Est-il positif ?			
Station de pompage de Y				
Accès à la station	...			
	...			



FICHE D'ÉVALUATION N° 3

Nature de l'observation : montage de la protection en sacs de sable.

Lieu d'observation : quai X, quartier Sud.

Sujet	Questions	Oui	Non	Réponse / Observation
Constitution des sacs de sable	» Le sable est-il disponible ?			
	» Les sacs sont-ils disponibles ?			
	» Le matériel pour le remplissage est-il adéquat ?			
	» Combien de temps a été nécessaire pour constituer les sacs (préciser le nombre de sacs et le nombre de personnes mobilisées).			
Acheminement	» Quel est le moyen de transport prévu pour acheminer les sacs sur site ?			
	» Est-il adapté ?			
	» Comment se fait le chargement dans le véhicule ?			
	» Comment se fait le déchargement sur site ?			
	» Peut-on améliorer le stockage intermédiaire et le transport (utilisation de palettes, de chariots élévateurs...) ?			
	» Combien de temps a été nécessaire pour charger, transporter et décharger les sacs de sable ?			
Mise en place des sacs	» La protection réalisée paraît-elle efficace ?			
	» Peut-on l'améliorer ?			
	» Combien de temps a été nécessaire pour mettre en place les sacs de sable ?			
	» Au total, combien de temps a été nécessaire ?			



EXEMPLE 4

FICHE D'ÉVALUATION N° 4

Nature de l'observation : respect des ordres de priorité et fiabilité du matériel.

Lieu d'observation : quartier sud.

Sujet	Questions	Oui	Non	Réponse / Observation
Répartition du travail entre les équipes	› Les priorités de montage sont-elles respectées dans l'organisation du travail ?			
	› Les équipes avancent-elles à la même vitesse ?			
Fiabilité du matériel	› Pour l'ensemble du matériel prévu, y a-t-il des impossibilités de montage ?			
	› Les protections montées sont-elles étanches ?			
	› Des trous sont-ils visibles ?			
Acheminement du matériel	› Quels sont les résultats des tests d'étanchéité éventuels ?			
	› Le moyen de transport du matériel est-il adapté ?			
Rangement du matériel	› Est-il en nombre suffisant ?			
	› Le matériel est-il rangé de manière pratique ?			
	› Peut-on amener des améliorations ?			



2.2.2. Les exercices impliquant uniquement le Poste de Commandement Communal

Ce type d'exercice partiel consiste à ne faire jouer que le poste de commandement et ceux qui le composent. Il est encore appelé "exercice de cadres simple". Ces exercices sont à privilégier pour entraîner les membres du P.C.C. dans la conduite de la gestion de l'événement (entraînement à la réflexion et à la décision).

Assez simple à mettre en œuvre, il se déroule en salle. Aucune action n'est réellement menée sur le terrain, aucune autre structure ou service ne joue.

A partir d'un scénario, un ou des animateurs font jouer les personnes en se substituant à tous les interlocuteurs externes du P.C.C.. Le but est de tester l'organisation du P.C.C. et les réactions et décisions des acteurs.

Lors de ces exercices, il est notamment souhaitable :

- que les décideurs qui seraient aux commandes lors d'un événement s'investissent personnellement,
- d'utiliser les salles et les moyens techniques (appareils de téléphonie par exemple) utilisés en situation réelle.



"Exercice de cadres simple"
pour entraîner les membres du P.C.C.



EXEMPLE 5 - EXERCICE DE CADRES FORTES CHUTES DE NEIGE

PRÉAMBULE

Cette commune de 1.000 habitants, proche des stations de sport d'hiver, est exposée à de nombreux risques naturels (inondation, éboulement...). Cet exercice de cadre, de courte durée et impliquant uniquement le Poste de Commandement Communal, a porté sur le risque d'isolement de la commune ainsi que sur les actions à mener en cas de fortes chutes de neige.

NOTE D'ORGANISATION

1. CONTEXTE GÉNÉRAL

TYPE DE SIMULATION : exercice partiel impliquant uniquement les membres du P.C.C..

THÈME : intempéries.

SCÉNARIO : fortes chutes de neige occasionnant des dégâts et paralysant la commune, à la veille des vacances scolaires.

CONDITIONS :

- **Date et heure :** le vendredi 14 décembre à 14 h.
- **Lieu :** mairie.
- **Durée :** environ 2 h.
- **Information préalable des joueurs :** oui.

OBJECTIFS :

Objectif général	Objectifs spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> › Tester la gestion d'un évènement climatique au niveau du P.C.C.. 	<ul style="list-style-type: none"> › Dégager les actions principales de la commune.
	<ul style="list-style-type: none"> › Evaluer les capacités à s'organiser pour faire face à l'évènement.
	<ul style="list-style-type: none"> › Utiliser les classeurs et outils du P.C.S..



PARTICIPANTS :

■ **Joueurs** : l'ensemble des membres du P.C.C..

■ **Animateurs** :

Animateur	Nom, fonction	Rôle(s)	Lieu(x) d'animation
Animateur 1	Chef de projet communal	Service technique, cellule de la salle polyvalente	Mairie - salle P.C.C. et salle de réunion attenante.
Animateur 2	S.D.I.S.	Préfecture, pompiers, gendarmes	

■ **Evaluateurs** :

Evaluateur	Fonction	Lieu d'observation	Champ d'évaluation
Evaluateur 1	Elu	P.C.C.	Cellule décision
Evaluateur 2	S.D.I.S.	P.C.C.	Autres cellules et main-courante

LOGISTIQUE :

■ Deux badges "évaluateur".

■ Deux badges "animateur".

■ Une salle attenante au P.C.C. d'où seront simulés les appels téléphoniques et les télécopies provenant d'interlocuteurs extérieurs.

2. CONVENTION D'EXERCICE

Date et horaire fictifs : samedi 15 février 2008 à 17 h.

Cet exercice est un exercice dit "de cadres", seuls les membres du P.C.C. participeront à l'exercice.

Le personnel communal affecté aux cellules opérationnelles ne sera pas sollicité, aucun moyen humain ou matériel n'est envoyé sur le terrain.

En raison de la cinétique lente d'un tel événement, la durée de certaines phases est volontairement réduite.

Les membres du P.C.C. sont tous physiquement au P.C.C. dès le début de l'exercice (l'alerte et le délai d'activation du P.C.C. ne sont pas testés).

Numéros fictifs de téléphone à utiliser pour l'exercice :

Préfecture cellule "communes" 05 XX XX XX 12

Préfecture serveur téléphonique : 05 XX XX XX 14

Gendarmerie/pompier : 06 XX XX XX XX

Cellule de la salle polyvalente : 06 XX XX XX XX



EXEMPLE 5

3. MISE EN SITUATION

Depuis la veille, le département est classé en vigilance orange pour la neige. Des fortes chutes de neige ont été observées de manière continue durant les dernières heures.

A 17 h, des informations vous sont données par la préfecture (télécopie et alerte téléphonique) pour le phénomène suivant : vigilance rouge neige.

“De très importantes chutes de neige ou du verglas sont attendues dans les prochaines heures, susceptibles d’affecter gravement les activités humaines et la vie économique. Les conditions de circulation risquent de devenir rapidement très difficiles sur l’ensemble du réseau. De très importants dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d’électricité et de téléphone pendant plusieurs jours.

Le préfet demande aux communes de se préparer à gérer localement la situation.”

Depuis la veille, le maire a mis en pré-alerte les membres du P.C.S..

A la réception du dernier message d’alerte, il met en place son P.C.C..

Bien que des actions de salage aient été effectuées, le réseau routier devient vite impraticable.

Nous sommes au début des vacances scolaires.

De nombreuses personnes (touristes) risquent d’être bloquées sur les routes.

4. ANIMATION

Tableau d’animation pages 56-57.

Télécopie page 55.



TÉLÉCOPIE N° 1

17 h 00 – Fax de la préfecture

Exercice – exercice - exercice PCS

VIGILANCE ROUGE - NEIGE

Fax d'alerte du samedi 15 février 2008 à 17h00 (heure locale)

Mesdames et messieurs les maires,

Au vu des informations fournies par Météo France, la préfecture X a décidé la mise en place pour le département de l'alerte météorologique de:

niveau rouge pour le phénomène neige

En plus du cumul de neige déjà enregistré dans la journée, de très importantes chutes de neige ou du verglas sont attendues dans les prochaines heures, susceptibles d'affecter gravement les activités humaines et la vie économique.

Les conditions de circulation risquent de devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau.

De très importants dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone pendant plusieurs jours.

Le C.O.D. est activé depuis 16 h 30.

Une cellule "communes" a été mise en place, vous pouvez la joindre au numéro suivant 05 XX XX XX 12 (numéro fictif à utiliser pour l'exercice).

Il vous est demandé :

- de vous informer de l'évolution de la situation, serveur téléphonique 05 XX XX XX 14 (numéro fictif à utiliser pour l'exercice) ;
- d'activer votre P.C.S. et de communiquer à la préfecture les numéros de téléphone du P.C.C. ;
- de vous préparer à l'accueil éventuel de personnes bloquées sur la route ;
- d'informer la population sur les conseils de comportement.

Le 15 février 2008

Le préfet



EXEMPLE 5

Heure	Vecteur d'information	Evénement
17 h 00 Début d'exercice	Télocopie n° 1	Fax de mise en vigilance rouge du département.
17 h 05	Téléphone	La brigade de gendarmerie vous informe que la route du col X est bloquée et qu'elle fait redescendre tous les véhicules vers la commune.
17 h 10	Téléphone	La préfecture vous informe qu'étant donné la paralysie des routes, il est nécessaire de prévoir des structures d'accueil pour les personnes bloquées et d'assurer si possible un hébergement pour la nuit. Elle demande de lui communiquer un premier point de situation sur l'état de la circulation, sur les capacités d'accueil, et le recensement des personnes bloquées pour 17 h 30.
17 h 20	Téléphone	Un agent communal vous informe que la route pour redescendre vers la vallée est bloquée par la neige. La commune est donc isolée.
17 h 25	Téléphone	Pour le moment, 20 véhicules avec 7 familles et 10 couples soit un total de 38 adultes et 16 enfants sont bloqués. Ils veulent savoir quand la route va être réouverte. Si le P.C.C. n'a pas informé la salle polyvalente des conditions de circulation, lui transmettre les demandes d'information des personnes présentes "durée de la fermeture des routes, peuvent-ils redescendre dans la vallée ? hôtels ou autres solutions pour dormir, manger".
17 h 35	Téléphone	La brigade de gendarmerie vous informe qu'un convoi avec deux autocars et une dizaine de véhicules redescend avec le chasse neige vers le village.
17 h 45	Téléphone	Si le point de situation n'a pas été transmis, la préfecture le demande.
18 h 10	Téléphone	Arrivée du convoi à la salle polyvalente : un car de Biélorusses (45 personnes) inquiets et ne parlant pas français, un deuxième bus avec un groupe de 45 adolescents et 15 voitures. Si demande complémentaire d'un joueur, donner le bilan suivant : 70 adultes, 25 enfants, un groupe de 45 Biélorusses et un de 45 adolescents.
18 h 00	Téléphone	Météo France prévoyant une dégradation des conditions météorologiques, la situation devrait perdurer voire empirer dans les prochaines heures.
18 h 20	Téléphone	Un agent communal sur les lieux d'hébergement vous informe que de nombreuses personnes se plaignent du froid et de la faim.
18 h 30	Contact direct	Le réseau de téléphonie ne fonctionne plus.
18 h 40	Contact direct	Coupure de l'alimentation électrique.
19 h 00	Contact direct	Fin de l'exercice.



Animateurs	Joueurs	Réactions attendues
Animateur 2 <i>Préfecture</i>	P.C.C.	<ul style="list-style-type: none"> 】 Contacter le serveur téléphonique pour avoir le point de situation. 】 Contacter la préfecture pour lui communiquer les numéros du P.C.C.. 】 Faire le point sur les membres disponibles du P.C.S.. 】 Faire le point sur les capacités d'hébergement de la commune. 】 Informer la population.
Animateur 2 <i>Gendarme</i>	P.C.C.	<ul style="list-style-type: none"> 】 Demander des précisions sur la météo, le nombre approximatif de véhicules concernés. 】 Désigner un lieu de groupement des véhicules en fonction des points possibles d'hébergement. 】 Ouvrir et préparer la salle polyvalente.
Animateur 2 <i>Préfecture</i>	P.C.C.	<ul style="list-style-type: none"> 】 Demander un point à la salle polyvalente sur le nombre de personnes arrivées. 】 Prévoir les collations. 】 Rechercher des couvertures et des couchages supplémentaires (gîtes, chambres chez l'habitant...).
Animateur 1 <i>Service technique</i>	P.C.C.	<ul style="list-style-type: none"> 】 Informer la préfecture et lui demander la réouverture de la route. 】 Faire le point sur les moyens dont dispose le centre de secours.
Animateur 1 <i>Cellule de la salle polyvalente</i>	P.C.C.	<ul style="list-style-type: none"> 】 Informer la salle polyvalente des conditions de circulation et de la nécessité pour les gens de rester sur place. 】 Organiser le ravitaillement des personnes de la salle polyvalente. 】 Informer la population.
Animateur 2 <i>Gendarme</i>	P.C.C.	<ul style="list-style-type: none"> 】 Estimation du nombre de personnes supplémentaires 】 Faire le bilan sur les possibilités d'hébergement et sur la répartition des personnes.
Animateur 2 <i>Préfecture</i>	P.C.C.	<ul style="list-style-type: none"> 】 Communiquer le bilan. 】 Demander des moyens supplémentaires.
Animateur 1 <i>Cellule de la salle polyvalente</i>	P.C.C.	<ul style="list-style-type: none"> 】 S'assurer qu'une personne prenne en charge les deux groupes. 】 Demander le nombre exact de personnes à la salle. 】 Informer la préfecture de la prise en charge des deux cars.
Animateur 2 <i>Préfecture</i>	P.C.C.	<ul style="list-style-type: none"> 】 Organiser les relèves en fonction des ressources disponibles. 】 Anticiper les problèmes de ravitaillement.
Animateur 1 <i>Salle polyvalente</i>	P.C.C.	<ul style="list-style-type: none"> 】 Rechercher des moyens de ravitaillement (repas chauds et boissons chaudes).
Animateur 1	P.C.C.	<ul style="list-style-type: none"> 】 Poursuivre l'exercice avec les radios. 】 Voir avec les sapeurs-pompiers ou la gendarmerie pour maintenir le contact radio avec la préfecture.
Animateur 1	P.C.C.	<ul style="list-style-type: none"> 】 Faire le point sur l'existence de groupes électrogènes. 】 Contacter la préfecture et lui demander un point sur le rétablissement du courant et du téléphone et lui exposer les difficultés de la commune.
Animateur 1	P.C.C.	



EXEMPLE 5

5. ÉVALUATION

Nom de la commune : Date de l'exercice :		Thème : Nom et fonction de l'évaluateur :		
Sujet	Questions	Oui	Non	Réponse / Observation
Fonctionnement du P.C.C	Chaque acteur connaît-il bien son rôle dans l'organisation de crise ?			
	Les membres du P.C.C. utilisent-ils les documents du P.C.S. (fiches réflexes, plans, annexes ...) ?			
	Les membres de l'organisation de crise sont-ils recensés ?			
	Les missions de chacun sont-elles bien définies (chef de cellule, R.A.C., maire...) ?			
	Un responsable pour tenir la main-courante a-t-il été défini ?			
	La main-courante est-elle régulièrement renseignée et accessible à tous ?			
	Un point de situation regroupant l'ensemble des responsables est-t-il réalisé régulièrement ?			
	Les informations reçues sont-elles bien transmises (informations données par le préfet ou par le terrain...) ?			
	L'effectif du personnel engagé sur des missions est-il suffisant ? Si oui, est-il bien réparti (anticipation des besoins ultérieurs) ?			
Expertise (collecte d'information, analyse, traitement)	Les moyens, documents et procédures permettent-ils rapidement de collecter des informations sur l'événement (fiches évènement, appel des personnes extérieures, cartes ...)			
	Les personnes arrivent-elles à rapidement analyser la situation ?			
	En combien de temps sont prises les premières décisions ?			
	Ces décisions sont-elles cohérentes ?			

Observations générales :



2.2.3. Les exercices associant le Poste de Commandement Communal et des organismes extérieurs

A la différence de l'exercice de cadre simple, d'autres acteurs communaux en plus de ceux du P.C.C. vont jouer leur propre rôle. Il s'agit donc encore d'un jeu de rôle mais de plus grande ampleur parfois appelé "exercice de cadres complexe".

Ici encore, il s'agit d'un exercice avec intervention de terrain simulée mais cette fois, certaines personnes externes au P.C.C., contactées par celui-ci, vont mener des missions précises (ex : ouvrir un gymnase, rechercher des moyens disponibles...). Elles feront remonter au P.C.C. les informations sur leurs activités et notamment les questions ou difficultés que l'accomplissement de ces missions peut poser (exemple : la route par laquelle l'évacuation d'un secteur est prévue est actuellement coupée, le gymnase prévu pour le relogement est utilisé pour une manifestation sportive et n'a d'ailleurs pas été alerté...).

Dans ce cas, il doit exister un contact entre l'animation et ces acteurs extérieurs au P.C.C. pour garantir la cohérence de l'exercice



Postes de commandement des services lors d'un exercice



EXEMPLE 6 - EXERCICE PARTIEL SIMULANT UNE FUITE DE GAZ SUR UNE CANALISATION

PRÉAMBULE

L'exemple qui suit illustre un exercice partiel réalisé par une commune de 7.000 habitants. La collectivité a souhaité évaluer la pertinence de son Plan Communal de Sauvegarde remis à jour. Les agents et élus, qui s'attendaient à tester un évènement lié à l'inondation (risque important sur la commune) ont dû faire face à une fuite de gaz sur un grand boulevard, impliquant l'évacuation fictive d'un secteur regroupant près de 500 personnes. En dehors des deux agents participant à la préparation de l'exercice, seulement le maire et le D.G.S. ont été informés de la date mais pas du thème. Toutes les cellules définies dans l'organisation de crise ont pu jouer, à savoir :

- le P.C.C.,
- la cellule terrain (regroupant les services techniques et la police municipale),
- la cellule communication (assurant le standard, l'accueil en mairie, la communication médiatique...),
- la cellule accompagnement (gérant l'hébergement et le ravitaillement).

Il a été demandé à tous les joueurs de mettre en œuvre le maximum d'actions (regroupement des cellules, ouverture d'un lieu...) sans pour autant mener d'actions sur le terrain de nature à alerter la population.

NOTE D'ORGANISATION

1. CONTEXTE GÉNÉRAL

TYPE DE SIMULATION : exercice partiel impliquant uniquement l'organisation communale.

THÈME : fuite de gaz.

SCÉNARIO : sur le boulevard X, suite à des travaux d'aménagements un engin a percé une canalisation de gaz enterrée de pression 16 bars.

CONDITIONS :

- **Date et heure :** mardi 19 avril 2007 à 14 h, heures ouvrables.
- **Lieu :** sur le boulevard de X (entre la rue de X et la sortie RD X).
- **Durée :** environ 2 h.
- **Information préalable des joueurs :** non (seuls le maire et le D.G.S. ont été informés de la date).



OBJECTIFS :

Objectif général	Objectifs intermédiaires	Objectifs spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> › Vérifier la mobilisation et le fonctionnement de l'organisation communale entre le P.C.C. et les cellules de terrain. 	<ul style="list-style-type: none"> › Vérifier le cheminement de l'alerte des membres du P.C.S.. 	<ul style="list-style-type: none"> › Tester la prise en charge du premier appel. › Tester la procédure d'appel en cascade. › Vérifier l'annuaire.
	<ul style="list-style-type: none"> › Tester le fonctionnement du P.C.C.. 	<ul style="list-style-type: none"> › Vérifier l'organisation fonctionnelle. › Tester les relations avec les cellules de terrain. › Evaluer la coordination et le suivi des actions.
	<ul style="list-style-type: none"> › Tester la communication. 	<ul style="list-style-type: none"> › Vérifier l'alimentation en information du standard par la cellule communication. › Tester la prise en charge des appels. › Apprécier la prise en charge de personnes physiques (population, presse).

PARTICIPANTS :

■ **Joueurs** : l'ensemble des membres du P.C.S..

■ **Animateurs** :

Animateur	Nom, fonction	Rôle(s)	Lieu(x) d'animation
Animateur 1	Agent référent P.C.S.	Chef de chantier, C.O.S.	Terrain
Animateur 2	S.D.I.S.	Habitant, directrice de l'école, préfet	Mairie et P.C.C.
Animateur 3	Stagiaire	Habitant, journaliste	Mairie et P.C.C.



EXEMPLE 6

■ Évaluateurs:

Évaluateur	Fonction	Lieu d'observation	Champ d'évaluation
Évaluateur 1	S.D.I.S.	Salle du conseil	P.C.C.
Évaluateur 2	Agent communal	Terrain et Services Techniques	Cellule terrain
Évaluateur 3	Elu porteur du projet P.C.S.	Salle du conseil et accueil Mairie	P.C.C. et cellule communication

LOGISTIQUE :

- Deux talkies-walkies (animateur 1 et 2).
- Un véhicule municipal muni d'une pancarte "Exercice P.C.S." sur le lieu de l'accident.
- Des brassards pour les animateurs.
- Des badges "évaluateurs".

2. CONVENTION D'EXERCICE

L'exercice se jouera en temps réel.

Cet exercice n'est pas un exercice dit "exercice grandeur nature" :

- en aucun cas la population ne doit être associée à l'exercice (ni information, ni évacuation...) ;
- il est demandé aux membres du P.C.S. de s'assurer réellement de la disponibilité des moyens humains et matériels (barrières, nourriture...) qu'il est envisagé de mobiliser, mais en aucun cas de bloquer réellement les routes ou d'évacuer la population (acheminer les barrières sans couper les routes, ouverture d'un lieu de relogement sans mise à disposition d'un stock alimentaire...).

Tous les messages ou télécopies devront commencer par la mention "exercice-exercice-exercice".

Si des appels sont réalisés vers des entreprises, hôtels, services de l'Etat ou autres organismes, il sera bien précisé qu'il s'agit d'un exercice.

Les joueurs qui ont pour mission de se rendre sur le terrain se déplaceront réellement. Sur place, un animateur et un véhicule avec une pancarte "exercice P.C.S." simuleront le site du sinistre.



3. MISE EN SITUATION

LOCALISATION DE L'ACCIDENT :

- Une carte avec la légende des zones identifiées suivantes :

N°	Identification
1	Immeuble (80 % hab., 20 % bureau) + restaurant...
2	Magasin...
3	Annexe du Conseil Général
4	Résidence de logements...
5	Station essence

- Zones touchées dépassant la commune :

Identification
Ligne de tramway
Piste cyclable
Route départementale

RAPPEL DU SCÉNARIO :

fuite de gaz d'une canalisation enterrée de pression 16 bars, suite à des travaux d'aménagement, sur le boulevard X (entre rue de Y et la sortie de la route départementale Z).

AUTRES DONNÉES :

- température : 10°C,
- victimes : aucune victime.

IMPACT :

- périmètre de sécurité dans un rayon de 200 m,
- zone englobant des E.R.P. et de l'habitat,
- zone impactant le territoire d'une commune limitrophe.



EXEMPLE 6

4. ANIMATION

Heure	Vecteur d'information	Événement
14 h 00	Téléphone	<p>“exercice – exercice - exercice P.C.S., une fuite de gaz s’est déclarée suite à la perforation d’une conduite par une de nos pelleteuse sur le boulevard de X (entre rue de X et la sortie RD X).</p> <p>Les pompiers ont déjà été contactés, ils doivent se rendre sur place. Les travaux sont arrêtés et j’ai demandé à mon personnel de s’éloigner. Je souhaite parler à un responsable (maire ou D.G.S.).”</p>
14 h 10	Verbal direct ou si personne sur le terrain téléphone	<p>Les sapeurs-pompiers sont sur place et informent la commune :</p> <p>“Il y a effectivement une fuite de gaz importante sur votre réseau de distribution. En attendant l’arrivée de Gaz De France, nous allons établir un périmètre de sécurité d’un rayon de 200 m autour du lieu de l’accident et procéder à l’évacuation des personnes concernées. Nous avons besoin de vous pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> 】 estimer le nombre de personnes dans le périmètre, 】 déterminer un lieu de regroupement pour les personnes évacuées, 】 éventuellement acheminer des barrières supplémentaires. <p>Pour l’instant, la police nationale demande à la population d’évacuer le secteur. Il serait nécessaire que vous répercutiez également l’alerte auprès des établissements sensibles du secteur.”</p>
14 h 15	Verbal direct ou téléphone	La circulation doit être coupée.
14 h 20	Téléphone	<p>Appel d’un habitant du secteur concerné</p> <p>“Exercice PCS, j’habite rue de X dans l’immeuble de la résidence de X. J’ai vu toute une équipe de pompiers et la police sur place. Que se passe t’il ? Que dois-je faire ? Je peux sortir de chez moi ?”</p>
14 h 25	Verbal direct	3 personnes à mobilité réduite sont recensées dans le périmètre.
14 h 30	Téléphone	<p>Appel d’une habitante hors du secteur concerné</p> <p>“Exercice – exercice – exercice, j’habite rue de X. Je vois beaucoup de personnes dehors qui se déplacent ainsi que beaucoup de pompiers et de policiers. Que se passe t’il ? Que dois-je faire ? Je peux sortir de chez moi ?”</p>



Animateurs	Joueurs	Réactions attendues
Animateur 1 Chef de chantier	Standard sinon service technique	<ul style="list-style-type: none"> › Transférer l'appel à M. le maire ou/et au D.G.S.. › Activer le P.C.S. et regrouper le poste de commandement. › Envoyer des membres de la cellule terrain ou/et la police municipale. › Appeler G.D.F..
Animateur 1 C.O.S. (officier sapeur-pompier) ou officier C.O.D.I.S.	Agent ou élu sur le terrain ou maire ou D.G.S.	<ul style="list-style-type: none"> › Estimer la population concernée (utilisation des cartes...). › Déterminer le lieu de regroupement de ces personnes. › Acheminer des barrières supplémentaires si une demande est faite par les sapeurs-pompiers ou la police.
Animateur 1 C.O.S (officier sapeur-pompier)	Agent ou élu sur le terrain	<ul style="list-style-type: none"> › Appeler le P.C. circulation pour réfléchir aux coupures et déviations.
Animateur 2 Habitant	Standard mairie	<ul style="list-style-type: none"> › Transférer l'appel à la cellule communication ou répondre selon le communiqué qui lui a été fourni. › Information qui devrait être donnée : <i>“Une fuite de gaz s’est produite sur le boulevard de X. Les sapeurs-pompiers et la police sont sur place. Vous devez évacuer immédiatement votre domicile et vous rendre [lieu déterminé au préalable par le P.C.C.].”</i> › Demander les coordonnées de la personne.
Animateur 1 C.O.S. (officier sapeur-pompier)	Agent ou élu sur le terrain	<ul style="list-style-type: none"> › Réfléchir à l'organisation de la prise en charge. › Identifier des véhicules pour le transfert des personnes. <p><i>Nb : le personnel communal n'entre pas dans le périmètre de sécurité.</i></p>
Animateur 2 Habitante	Standard mairie	<ul style="list-style-type: none"> › Transférer l'appel à la cellule communication ou répondre selon le communiqué qui lui a été fourni. › Information qui devrait être donnée : <i>“Une fuite de gaz s’est produite sur le boulevard X. Les sapeurs pompiers et la police sont sur place et sont en train d’évacuer le secteur concerné. Vous n’êtes pas dans ce secteur, le mieux est de rester chez vous (et éventuellement écouter Radio France bleu).”</i> › Demander les coordonnées de la personne.



EXEMPLE 6

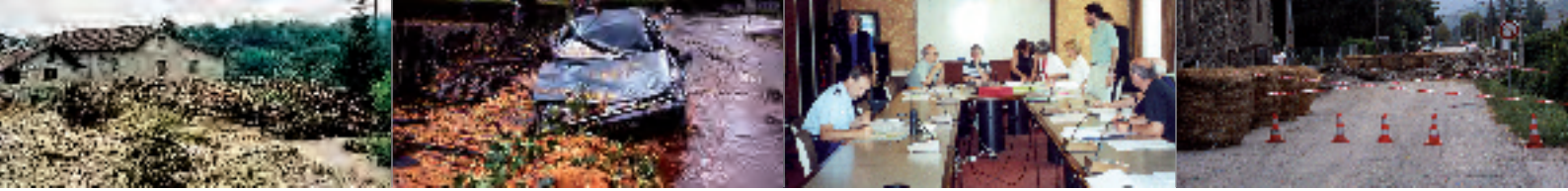
Heure	Vecteur d'information	Événement
14 h 55	Verbal direct	Le réseau de téléphonie mobile ne fonctionne plus.
15 h 05	Téléphone	Une directrice d'école appelle pour avoir des informations. NB : l'école n'est pas dans le périmètre. "Exercice – exercice – exercice, je suis la directrice de l'école X. J'ai entendu dire qu'un incident s'est produit sur la commune, apparemment une explosion ? Que se passe t'il ? Des parents risquent d'appeler, que dois-je leur dire ? Faut-il que je confine les élèves ?"
15 h 15	Verbal direct	De nombreuses personnes se pressent en mairie pour connaître la nature des événements ? Y a t-il un risque par rapport à l'usine d'incinération ? "On a vu le boulevard de X coupé, beaucoup des pompiers et de policiers. Il y a un sacré remue ménage... Qu'est ce qui se passe ? Vous êtes sûrs qu'il n'y a pas de produits toxiques ? Y a-t-il un problème avec l'usine d'incinération ?"
15 h 30	Verbal direct	Les employés de G.D.F. ont réussi à fermer les vannes de sectionnement pour isoler le réseau fuyard.
15 h 45	Verbal direct	Un journaliste a réussi à s'approcher de la salle P.C.C. et cherche à avoir des informations. "Je suis un journaliste de la gazette. J'ai appris qu'un incident sur une canalisation de gaz s'est produit sur la commune. Je souhaite parler à monsieur le maire ou à un responsable de la commune pour avoir de plus amples informations."
15 h 50	Téléphone	Appel du préfet pour avoir un point de la situation.
16 h 00	Verbal direct	Fin d'exercice.

5. ÉVALUATION

Se reporter aux exemples de l'annexe 3.



Animateurs	Joueurs	Réactions attendues
Animateur 1 Animateur 3	Agent ou élu sur le terrain P.C.C.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mettre en place les communications par radio.
Animateur 2 Directrice d'école	Standard mairie	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Transférer à la cellule communication. ▶ Information qui devrait être donnée : <i>“Une fuite de gaz s’est produite sur le boulevard de X. Les sapeurs-pompiers et la police sont sur place et sont en train d’évacuer le secteur concerné. Vous n’êtes pas dans ce secteur. Pour toutes informations, les parents peuvent contacter la mairie. Par mesure de sécurité garder les enfants à l’intérieur jusqu’à la fin des cours”.</i> ▶ Demander les coordonnées de la personne.
Animateurs 2 et 3 Habitants	Accueil mairie	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Faire appel à quelqu’un de la cellule communication. ▶ Information qui devrait être donnée : <i>“Une fuite de gaz s’est produite sur le boulevard de X. Les sapeurs-pompiers et la police sont sur place, ainsi que G.D.F.. Les habitants du secteur concerné ont été évacués. N’allez surtout pas sur les lieux pour ne pas gêner les opérations de secours. Il n’y a pas de risque pour l’usine d’incinération et pas de produits toxiques (à vérifier auprès du P.C.C.)”.</i>
Animateur 1 C.O.S. (officier sapeur-pompier)	Agent ou élu sur le terrain	
Animateur 3 journaliste	Accueil mairie	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Faire appel à la personne de la cellule communication s’occupant des médias ou à un responsable P.C.C. ou un à élu mandaté par M. le maire pour s’adresser au journaliste. ▶ Information qui devrait être donnée : <ul style="list-style-type: none"> - infos générales sur sinistre, - infos sur le déclenchement du P.C.S., - situation quasiment revenue à la normale.
Animateur 2 préfet	Maire	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Expliquer ce qui s’est fait (main courante). ▶ Donner l’information que la situation est maîtrisée.
Animateur 1 Animateur 3	Agent ou élu sur le terrain P.C.C.	



2.3. Exercices généraux

Un exercice général met en œuvre l'ensemble du dispositif avec tous les services concernés. Tous les moyens humains et matériels sont également déployés sur le terrain. Un exercice général crée une ambiance qui se rapproche le plus possible de la réalité d'un événement. Toutefois, pour certains thèmes (inondation...), on ne peut que faire imaginer la situation aux joueurs.

Un exercice général, qu'il implique ou non la population, répond à deux objectifs précis :

- exercer tout le personnel dans un contexte aussi réaliste que possible,
- éprouver le P.C.S. dans son ensemble (les dispositions fonctionnelles, l'organisation, la coordination entre les différentes structures...) pour vérifier sa pertinence globale, identifier les difficultés pratiques liées à la mise en œuvre des moyens matériels et corriger les faiblesses.

L'organisation d'un exercice général est basé sur la même méthode de préparation qu'un exercice partiel notamment pour la partie animation. Il nécessite cependant souvent un volet logistique plus important. En effet, l'exercice peut mobiliser de nombreux joueurs et nécessiter des moyens conséquents. Par exemple, un site peut être réservé, une route neutralisée, des bâtiments peuvent être utilisés comme centres d'hébergement, des bus peuvent servir aux évacuations... Il demande donc une préparation rigoureuse et précise.

Outre les participants définis au paragraphe 1.1.3 (animateur, joueur, évaluateur), deux autres catégories peuvent s'ajouter :

- les plastrons ou figurants : personnes volontaires pour simuler un comportement programmé dans le scénario (blessé, désorienté, sinistré...).
- Le plastron a donc un rôle programmé et défini ;
- la population : toute personne habitant dans la zone concernée par l'exercice.
- Les réactions et les comportements de la population engendrent des conséquences qui doivent être gérées par les joueurs.

Pour un tel exercice, il est essentiel :

- de bien délimiter les points qui vont être testés lors de l'exercice (exemple : répercussion de l'alerte aux populations, liens avec les services de secours...) ;
- d'assurer une communication adaptée à destination de la population avant l'exercice afin de ne pas générer d'affolement.

Un exercice général, même sans action réelle impliquant la population, est un événement important justifiant, le cas échéant, une bonne information préalable des administrés et des acteurs locaux. Si de plus, la population est associée, différentes actions préalables de communication doivent être menées afin de permettre à cette dernière de se préparer à l'événement. L'objectif est que le maximum de riverains puisse "jouer le jeu" sans pour autant croire à un événement réel qui pourrait produire une panique.



Ainsi, un plan de communication sur l'exercice peut être élaboré. Ce peut également être l'occasion de diffuser de l'information préventive. Avant l'exercice, le plan de communication peut s'appuyer sur :

- un communiqué de presse ;
- des réunions publiques rappelant les risques, les consignes de sécurité et l'organisation communale ;
- une information des responsables d'établissements scolaires, ou d'autres établissements recevant du public ;
- des informations dans le bulletin municipal ;
- un affichage dans les lieux publics ;
- la distribution de "documents d'informations" dans la zone concernée, accompagnés d'un questionnaire par lequel les personnes peuvent faire remonter leurs remarques (Cf. exemple de la note d'organisation) ;

Après sa réalisation sur :

- des interviews des personnes ;
- des réunions publiques de restitution des enseignements de l'exercice.

Important

La communication sur l'exercice en direction des médias et de la population ne doit pas être confondue avec le volet communication pouvant être testé dans l'exercice. En effet, la communication de la commune peut être un des objectifs retenus de l'exercice, on parle alors de pression médiatique simulée. Celle-ci doit faire l'objet d'une préparation propre détaillant :

- » les conditions de jeu, telles que la constitution de l'équipe de journalistes chargée d'animer cette partie, la nature et l'importance de leur travail,
- » la mise en situation des journalistes sur la base d'un scénario "communication". Les journalistes ne doivent pas connaître le scénario de l'exercice, mais les questions "sensibles" qu'ils auront à poser aux différents acteurs, améliorant ainsi le réalisme de la simulation.



EXEMPLE 7 - EXERCICE GÉNÉRAL INONDATION DE LA ...

PRÉAMBULE

L'exercice réalisé par cette commune de 3.000 habitants se place dans un contexte particulier. En effet, engagée depuis près de deux ans dans la démarche P.C.S., la municipalité a fini l'année 2007 sous l'égide de la prévention en combinant la distribution du D.I.C.R.I.M, la validation du P.C.S., la réalisation d'un exercice et l'organisation d'une réunion publique.

L'exercice a simulé une crue de rivière nécessitant l'évacuation de trois quartiers, soit près de 250 personnes. Les actions engagées sur le terrain (diffusion d'un message d'alerte, ouverture de la salle polyvalente, porte à porte...) par les agents et élus ont notamment permis de distribuer aux habitants de la zone inondable une petite fiche rappelant les risques et les consignes à suivre. Cette fiche comprenait également un formulaire leur permettant de faire remonter leurs remarques concernant l'audibilité du haut-parleur, la compréhension des messages d'alerte téléphonique...

L'originalité pour cette commune repose sur le fait qu'à la suite immédiate de l'exercice, le soir même, une réunion publique avait été programmée. De par les diverses actions de sensibilisation menées par la commune en cette fin d'année, la réunion publique a connu un grand succès.

NOTE D'ORGANISATION

1. CONTEXTE GÉNÉRAL

TYPE DE SIMULATION : exercice général impliquant l'ensemble des élus et agents communaux ainsi qu'une partie de la population habitant en zone inondable.

THÈME : inondation de la rivière X.

SCÉNARIO : crue rapide de la rivière X menaçant plusieurs quartiers.

CONDITIONS :

- **Date et heure :** mardi 18 décembre 2007 à 16h 30.
- **Lieu :** mairie, salle polyvalente et quartiers de la zone inondable.
- **Durée :** 2 heures.
- **Information préalable des joueurs :** oui, de manière partielle.



OBJECTIFS :

Objectif général	Objectifs intermédiaires	Objectifs spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> › Vérifier la procédure inondation du P.C.S.. 	<ul style="list-style-type: none"> › Tester les procédures d'alerte. 	<ul style="list-style-type: none"> › Tester l'appel en masse pour alerter les membres du P.C.S.. › Tester l'appel en masse pour alerter la population de la zone inondable. › Tester l'ensemble mobile d'alerte et le circuit d'alerte. › Tester l'appel des établissements sensibles.
	<ul style="list-style-type: none"> › Tester la procédure d'évacuation. 	<ul style="list-style-type: none"> › Apprécier la capacité à prendre en charge la population. › Evaluer la prise en charge des cas particuliers (enfants isolés, invalides ...). › Tester l'ouverture du centre d'hébergement.
	<ul style="list-style-type: none"> › Tester le fonctionnement du P.C.C.. 	<ul style="list-style-type: none"> › Vérifier l'organisation fonctionnelle. › Tester les procédures d'information du public. › Evaluer la coordination et le suivi des actions.
<ul style="list-style-type: none"> › Rappeler les consignes de sécurité à la population. 		<ul style="list-style-type: none"> › Distribuer la plaquette d'information dans la zone inondable.

PARTICIPANTS :

- **Joueurs :** - Ensemble des membres du P.C.S. (élus et agents communaux).
 - Relais de quartier de la zone inondable.
 - Habitants de la zone inondable (informés par porte-à-porte et téléphone).

■ Animateurs :

Animateur	Nom, fonction	Rôle(s)	Lieu(x) d'animation
Animateur 1	S.D.I.S.	Préfecture, habitant	Terrain puis mairie
Animateur 2	Elu	Habitant	Terrain, lieu d'hébergement



EXEMPLE 7

■ Évaluateur :

Évaluateur	Fonction	Lieu d'observation	Champ d'évaluation
Évaluateur 1	Gendarmerie	Mairie	P.C.C.
Évaluateur 2	S.D.I.S.	Mairie et terrain	Cellule "terrain" notamment observation du circuit d'alerte
Évaluateur 3	Commune voisine	Salle Polyvalente et terrain	Evacuation

LOGISTIQUE :

- Des talkies-walkies pour les deux animateurs.
- Deux badges "animateur".
- Trois brassards "évaluateur".
- Des pancartes "personne âgée évacuée de X" et "enfants seuls évacués" sur les lieux de l'exercice (terrain puis salle polyvalente).
- 200 plaquettes imprimées pour l'information de la population.

2. CONVENTION D'EXERCICE

Les agents et élus sont informés de l'exercice (certains ne connaissent cependant pas la date exacte et le thème).

Les personnes contactées (élus et agents communaux) par le système d'appel automatique participeront à l'exercice.

Il est demandé aux membres du P.C.S. de s'assurer réellement de la disponibilité des moyens humains et matériels (barrières, nourriture...) qu'il est envisagé de mobiliser, mais en aucun cas de bloquer réellement les routes ou d'évacuer réellement la population (acheminer les barrières sans couper les routes, ouverture d'un lieu de relogement sans mise à disposition du stock alimentaire...).

Pour toutes les actions, il sera bien précisé qu'il s'agit d'un exercice notamment pour :

- la diffusion du message d'alerte (par téléphone, ensemble mobile d'alerte),
- le porte-à-porte,
- les appels réalisés vers des entreprises, hôtels, services de l'Etat ou autres organismes.

Attention, certains appels seront réalisés vers les numéros fictifs suivants :

- Préfecture : 06.XX.XX.XX.XX,
- Serveur de suivi du phénomène pluie - inondation : 06.XX.XX.XX.XX.



3. MISE EN SITUATION

Un des risques majeurs principaux de la commune est le risque d'inondation de la rivière X. Les quartiers suivants sont concernés :

- W (~ 110 personnes),
- Y (~ 150 personnes),
- Z (~ 40 personnes).

On recense 5 personnes à mobilité réduite dans le secteur.

4. ANIMATION

Fiche d'animation et documents complémentaires (télécopie, fiche pour les appels téléphoniques des habitants, feuille distribuée lors du porte-à-porte) : voir pages 74 à 79.

5. ÉVALUATION

Se reporter aux exemples de l'annexe 3.



EXEMPLE 7

FICHE D'ANIMATION

Heure	Vecteur d'information	Evénement
16 h 30	Télex n° 1	Un fax est envoyé à la mairie, informant d'une vigilance orange "pluies inondations"
16 h 35	Téléphone	Un appel généré par l'automate d'appel de la préfecture confirme la mise en vigilance orange "pluies-inondations" et donne des informations complémentaires sur les précipitations.
16 h 40	Téléphone	Appel d'un habitant inquiet du niveau de la rivière "Je suis M. X j'habite le quartier X.. Je n'ai jamais vu la rivière aussi haute, ça m'inquiète. Vous devriez venir voir ! Dois-je évacuer ?"
17 h 00 (Attente représentant de la commune sur le terrain)	Verbal direct	La rivière a atteint les seuils d'alerte définis par la commune pour déclencher l'alerte et l'évacuation de la population.
Entre 17 h 15 et 18 h 15	Téléphone	Des habitants appellent la mairie (voir fiche complémentaire n° 2).
18 h 00	Verbal direct	Le réseau de téléphonie ne fonctionne plus.
18 h 30	Verbal direct	Fin de l'exercice.



Animateurs	Joueurs	Réactions attendues
Animateur 1 Préfecture	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> › Mise en alerte de la commune. › Appel du serveur de suivi du phénomène pluie – inondation.
Animateur 1 Préfecture	Maire	<ul style="list-style-type: none"> › Mise en alerte de la commune si elle n’a pas consulté le télécopieur. › Appel éventuel du service de prévision des crues annexe n° 3 “numéro utile”. › Envoi d’une personne sur le terrain (lieu d’observation).
Animateur 1 Habitant	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> › Déclenchement du P.C.S. selon la fiche action n° 1. › Envoi d’une personne sur le terrain (lieu d’observation) si cela n’a pas déjà été effectué.
Animateur 2	Agent ou élu sur place	<ul style="list-style-type: none"> › La personne sur le terrain doit confirmer à la mairie que la rivière est proche du débordement et suivre la montée des eaux conformément à la fiche action n° 7.
	Cellule PC	<ul style="list-style-type: none"> › Réflexion et prise de décision sur l’évacuation : application des procédures. › Fiche action n° 6 utiliser le système téléphonique d’appels pour la population en zone inondable. › Fiche action n° 8 évacuer la population en zone inondable.
	Cellule terrain	<ul style="list-style-type: none"> › Evacuer le matériel des garages municipaux vers la mairie. › Réaliser le porte à porte pour informer la population.
	Cellule soutien des populations	<ul style="list-style-type: none"> › Contacter les établissements sensibles (cf. annexe°4 du plan). › Réaliser le recensement à la salle polyvalente.
Animateur 1 et 2 Habitants	Standard mairie	<ul style="list-style-type: none"> › Répondre selon le communiqué établi.
Animateur 1 et 2	P.C.C. et personnel sur le terrain	<ul style="list-style-type: none"> › Utiliser des talkies-walkies.
Animateur 1 et 2	P.C.C. et personnel sur le terrain	



EXEMPLE 7

FICHE COMPLÉMENTAIRE N° 1 : TÉLÉCOPIE

Exercice – exercice - exercice

VIGILANCE ORANGE PLUIE - INONDATION

Mardi 18 décembre 2007

Mesdames et messieurs les maires,

Au vu des informations fournies par Météo France, la préfecture a décidé la mise en place de l'alerte météorologique pour la commune de X.

Niveau orange pour les phénomènes suivants : pluies - inondations.

Il vous est demandé :

- de vous informer de l'évolution de la situation (serveur téléphonique 06.XX.XX.XX.XX),
- d'évaluer la nécessité d'interdire les manifestations de plein air prévues en fonction de l'évolution de la situation météorologique locale,
- d'évaluer la nécessité de faire évacuer les chapiteaux en fonction de la situation météorologique,
- d'interdire les voies de circulation si vous l'estimez nécessaire,
- d'informer la population des conseils de comportement.

Le 18 décembre 2007

Le préfet



FICHE COMPLÉMENTAIRE N° 2 : APPELS TÉLÉPHONIQUES DES HABITANTS

Entre 17 h 15 et 18 h 15
plusieurs habitants contactent la mairie

A savoir : la décision d'évacuer a dû être prise.

1^{er} appel : "M. DAVID, j'habite 32 rue X je viens de recevoir un appel qui me demande d'évacuer. Je ne suis pas à la maison mais mes deux enfants oui. Que dois-je faire ? je ne peux pas être à la maison avant 30 minutes."

Téléphone : "celui de l'animation"

2^{ème} appel : "mon mari a la jambe dans le plâtre, je viens de recevoir un appel qui me demande d'évacuer. Je ne peux pas déplacer mon mari toute seule. Que dois-je faire ? Faut-il que mon fils vienne m'aider ?"

Mme MOILLON, adresse : ...

Téléphone : "celui de l'animation"

3^{ème} appel : "je viens de recevoir votre appel. Je ne compte pas partir de chez moi, j'ai plus de 80 ans et je n'ai jamais vu la rivière déborder. Vous faites évacuer la population pour rien et vous affolez les gens inutilement."

Mme SERRETTE, adresse : ...

Téléphone : "celui de l'animation"

4^{ème} appel : "je viens de recevoir un appel qui me demande d'aller à la salle polyvalente car la rivière est en crue. Je ne veux pas laisser mes animaux." (si le joueur le demande, précision complémentaire : 3 chiens et 2 chats)

M. PATRULLO, adresse : ...

Téléphone : "celui de l'animation"

5^{ème} appel : "La rivière est en crue, combien de temps avons-nous avant qu'il y ait de l'eau dans la maison ?"

M CHOURENS, adresse : ...

Téléphone : "celui de l'animation"

6^{ème} appel : "J'essaye de joindre ma mère (Jacqueline PELLAS, habite la résidence X, bât. B) et elle ne répond pas. Par ailleurs, la voisine m'a averti que vous demandiez d'évacuer. Savez-vous si elle a déjà été évacuée et où elle se trouve ?"

Mme PAVRALEAU, adresse : ...

Téléphone : "celui de l'animation"



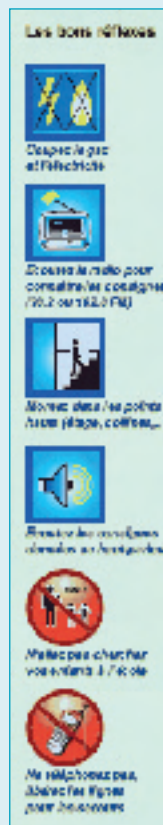
EXEMPLE 7

FICHE COMPLÉMENTAIRE N° 3 : FEUILLE DISTRIBUÉE AUX HABITANTS

**Ce mardi 18 décembre à 20 h 30 en salle Polyvalente
La mairie organise une réunion publique
sur le thème des risques majeurs afin :**

- ◆ De vous présenter le **DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs), une brochure qui récapitule tous les risques majeurs présents sur le territoire communal et les consignes de sécurité à respecter
- ◆ De vous expliquer l'organisation communale mise en place (**Plan Communal de Sauvegarde**)
- ◆ De vous informer sur les possibilités d'intervention des bénévoles en cas d'évènements majeurs (mise en place d'une **Réserve Communale de Sécurité Civile**)

Nous vous attendons nombreux !



Rappel : les conduites à suivre

Actuellement, il n'existe pas de système d'annonce de crue sur la X.
La mairie ne dispose donc pas de système de pré-alerte. Si la X atteint un niveau inquiétant, **n'hésitez pas à prévenir la mairie ou un élu.**

En cas de crue de la X, il faut **immédiatement ÉVACUER**
(si l'eau n'a pas encore atteint la route)
ou MONTER A L'ÉTAGE

En cas d'évacuation :

- ◆ Couper l'électricité
- ◆ Prendre :
 - les papiers personnels
 - les médicaments urgents
 - des vêtements de rechange
- ◆ **Se rendre directement à la salle polyvalente de X pour être recensé**
- ◆ Garer votre voiture **derrière la mairie**



Exercice : Plan Communal de Sauvegarde La mairie "simule" une crue de la...

Mardi 18 décembre 2007 (aux environs de 17 h 00), la mairie réalise un exercice afin de tester les dispositifs mis en place pour alerter et évacuer la population en cas de crue de la...

La municipalité souhaite vérifier le bon fonctionnement du haut-parleur et du système d'alerte par appels téléphoniques en masse.

Cet exercice a également pour objectif de mettre les élus et le personnel communal en situation et de déceler les points faibles de l'organisation afin de prendre les mesures correctives.

Un bilan de l'exercice vous sera communiqué.

Vos observations nous intéressent

Nous vous remercions de retourner à la mairie, vos remarques par rapport :

- ◆ **aux moyens d'alerte** (appel par téléphone, message via le haut-parleur, le porte-à-porte),
- ◆ **aux informations et aux consignes** que la mairie vous a communiquées concernant le risque d'inondation lié à une crue de la X,
- ◆ **à d'éventuelles suggestions** par rapport à l'organisation de la gestion de l'événement.

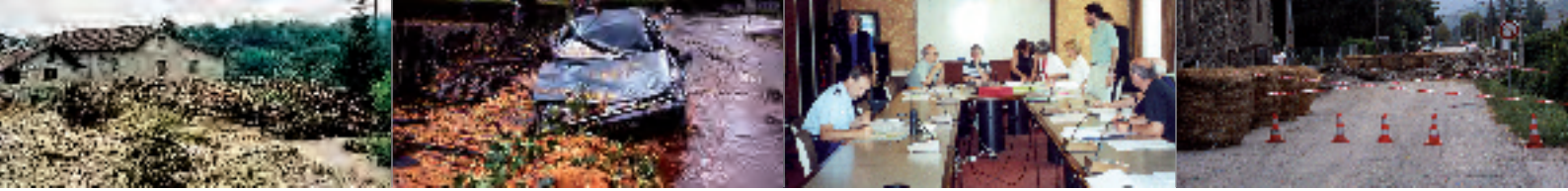
Date :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Observations/Suggestions :



ANNEXES

Annexe 1 – Exemples de définition d’objectifs pour les missions essentielles d’un P.C.S.

Annexe 2 – Exemples de thèmes pour les scénarios

Annexe 3 – Exemples de grille d’évaluation

Annexe 4 – Exemple de questionnaire pouvant être remis lors du débriefing aux joueurs

Annexe 5 – Exemple de trame d’une synthèse d’exercice



Annexe 1 – Exemples de définition d’objectifs pour les missions essentielles d’un P.C.S.

Missions	Objectifs pouvant être évalués
Assurer la veille, la réception et le traitement des alertes.	<ul style="list-style-type: none"> 】 Organisation de la permanence. 】 Réactivité de la permanence par rapport à la réception d’une information (veille ou alerte) extérieure ou locale. 】 Transmission aux personnes concernées.
Mise en œuvre du P.C.C..	<ul style="list-style-type: none"> 】 Rappel des membres du P.C.C.. 】 Les moyens matériels du P.C.C.. 】 L’organisation fonctionnelle et les outils (cartes, documents...). 】 Les relations avec les cellules de terrains. 】 La capacité d’analyse de la situation. 】 La coordination et le suivi des actions. 】 Les relations avec les échelons voisins et supérieurs. 】 La capacité de fournir les informations demandées par les services extérieures (préfectures, pompiers...). 】 La capacité de mobilisation de moyens.
Evaluation de la situation initiale.	<ul style="list-style-type: none"> 】 Constitution d’équipe d’évaluation. 】 Répartition sur le terrain ou par mission. 】 Relation avec les services extérieurs engagés (E.D.F., pompier, G.D.F. ...). 】 Formalisation et transmission des informations vers le P.C.C..
Alerter la population.	<ul style="list-style-type: none"> 】 Les modalités décisionnelles de déclenchement. 】 Les moyens opérationnels utilisés en fonction des “cibles” retenues. 】 L’efficacité de la diffusion en fonction des “cibles”. 】 La procédure de contrôle de la bonne réception de l’alerte par les “cibles”.
Informer la population.	<ul style="list-style-type: none"> 】 Vérifier l’alimentation en information du standard par la cellule communication. 】 La prise en charge des appels téléphoniques. 】 La prise en charge de personnes physiques. 】 La diffusion de l’information par les supports retenus. 】 La prise en charge des médias.
Sécuriser une zone.	<ul style="list-style-type: none"> 】 Mobilisation des moyens humains et matériels de la commune. 】 La mise à l’abri. 】 Information de la population. 】 Gestion administratives des mesures prises.
Hébergement.	<ul style="list-style-type: none"> 】 Organisation de la prise en charge des personnes (recensement et orientation). 】 Organisation matérielle pour assurer l’hébergement (locaux et équipements). 】 L’accompagnement psychologique et administratif. 】 La prise en charge des personnes “sensibles”. 】 La prise en compte des besoins de première nécessité (ravitaillement, vêtements...).



Annexe 2 – Exemples de thèmes pour les scénarios

Cette annexe présente des exemples de thèmes ou d'incidents pouvant être utilisés pour varier les scénarios d'exercices.

EXEMPLE DE THÈMES

】 Risques Naturels.

- Phénomènes météorologiques localisés violents : orages, grêles ou mini tornade...
- Vague de froid ou de chaleur.
- Chutes de neiges exceptionnelles.
- Glissements de terrain de terrain.
- Coulées de boue.
- Effondrement (fontis, recul de falaise ...).
- Marée de tempête.
- Feux de forêts.

】 Risques Technologiques.

- Accident ou incendie dans une industrie renfermant des matières dangereuses.
- Pollution d'un cours d'eau, d'une nappe phréatique ou littoral. (hydrocarbures ou divers produits).
- Accident impliquant un moyen de transport de matières dangereuses (voie ferrée ou voie routière).
- Accident de transport collectif (car, avion ou train) sur le territoire de la commune.
- Accident de transport collectif qui concerne des administrés (car, avion ou train) hors du territoire de la commune.
- Incendie de grande ampleur ou effondrement concernant un bâtiment communal (mairie, services techniques, ..) ou un établissement recevant du public (crèche, école, maison de retraite, stade...).
- Inondation par rupture de digue, d'une canalisation importante ou d'un barrage.
- Découverte de munitions de guerre nécessitant une évacuation.
- Rupture d'une canalisation de transport de gaz ou d'hydrocarbure.

】 Risques Sanitaires.

- Intoxication alimentaire collective dans un établissement de la commune (école, maison de retraite).
- Epizootie : découverte de plusieurs animaux morts ou présentant la même maladie.
- Cas de méningite, de légionellose, de rage...
- Pandémie sur le territoire de la commune.
- Dysfonctionnement majeur du réseau d'assainissement de la commune.

】 Perturbation de la vie collective.

- Problème d'alimentation en eau potable.
- Rupture d'alimentation en énergie.

EXEMPLES D'INCIDENTS

- Coupures des moyens de communication (téléphones...).
- Infrastructures routières impraticables.
- Elus ou personnels indisponibles (concernés par l'événement ou injoignables...).
- Absence d'énergie sur la commune.
- Phénomène à cinétique très rapide.
- Phénomène de longue durée.



Annexe 3 – Exemples de grille d'évaluation

EXEMPLE 1

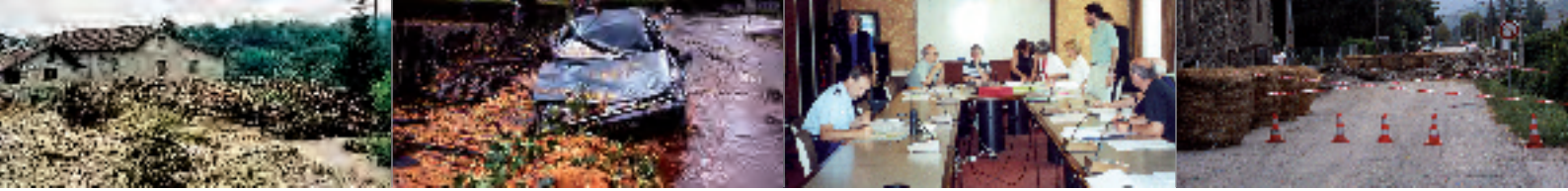
Commune de X Exercice Plan Communal de Sauvegarde du (date).

Nom de l'évaluateur :
Déclenchement du plan : Rapidité de répercussion de l'alerte aux membres Répartition des rôles Utilisation du P.C.S.
Mise en place du P.C.C. et des cellules : Positionnement Place du chef de cellule Connaissance du rôle du responsable de chaque cellule Relations entre cellules Liaisons avec le terrain
Fonctionnement du P.C.C. et des cellules : Appropriation par les cellules de leurs missions Place du chef de cellule Utilisation des fiches Tenue de la main courante Information du maire et du Responsable des Actions Communales (R.A.C.) Coordination des cellules
Observations générales : Transmission Appropriation de l'organisation Coordination générale Communication Comportement vis-à-vis de l'exercice
Appréciation globale :

EXEMPLE 2

Exercice :			Date :			
Nom de l'évaluateur :			Emplacement :			
Heure prévue de l'événement	Événement	Joueur	Objectifs : réactions attendues	Heure de prise en compte réelle (délai)	Réactions constatées	Observations
*	*	*	*			

* A pré-remplir à partir de la fiche animation de l'exercice



Annexe 4 – Exemple de questionnaire pouvant être remis aux joueurs lors du débriefing

EVALUATION DE L'EXERCICE PAR LES JOUEURS

Nom :

Date :

Rôle dans l'exercice :

Quelle est votre impression globale sur l'exercice ?

Quels sont les objectifs que vous avez atteints ou la fonction à laquelle vous avez participé ?

Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées ?

Vos suggestions d'amélioration du P.C.S. ?

Vos suggestions d'amélioration portant sur l'organisation de l'exercice ?

Autres commentaires :



Annexe 5 – Exemple de trame d’une synthèse d’exercice

COMPTE RENDU DE L’EXERCICE P.C.S.

Montage et animation de l’exercice : 🗑️ Nom et fonction

Évaluateurs : 🗑️ Nom, fonction et lieu d’observation

Rappels des objectifs de l’exercice :

Durée de l’exercice :

Le scénario :

SYNTHÈSE ET PROPOSITIONS D’ACTIONS CORRECTIVES

1. Déclenchement, mise en place du P.C.S., armement du Poste de Commandement Communal (P.C.C.) et des cellules :

Points positifs :

Points à améliorer :

Propositions d’actions correctives :

2. Alerte et information de la population :

Points positifs :

Points à améliorer :

Propositions d’actions correctives :

3. Capacité des cellules du P.C.C. à accomplir leurs missions :

a) Cellule synthèse coordination

Points positifs :

Points à améliorer :

Propositions d’actions correctives :

b) Cellule opérations

Points positifs :

Points à améliorer :

Propositions d’actions correctives :

c) Cellule logistique...

4. Points particuliers du PCS :

- Les transmissions.
- Les liaisons entre les différentes chaînes de commandement (P.C.O., P.C.C. ...).
- Réactivité et respect des consignes de sécurité en cas d’évacuation ou de mise à l’abri de la population.

Points positifs :

Points à améliorer :

Propositions d’actions correctives :

5. Synthèse des axes d’amélioration :





Crédits photo

- © Joachin Bertrand / D.S.C. – Communication, couverture fond et cadre n° 1 et 3, bandeau n° 8
- © Sébastien Gominet / I.R.Ma., couverture cadre n° 2 et 4, bandeau n° 1, 2, 3, 4, 5 et 6, pages 8, 28, 30, 51 et 59
- © Service communication ville d'Avignon, bandeau n° 7, page 34

Cet ouvrage a été réalisé par la Direction de la Sécurité Civile /
Sous-direction de la gestion des risques
En collaboration avec l'Institut des Risques Majeurs de Grenoble

Octobre 2008

Réalisation NAVIS Imprimeur-Conseil à Paris
avec la collaboration du studio B&B Graphic
N° d'imprimeur : 3309
Imprimé en France



Direction de la Sécurité Civile
Sous-direction de la gestion des risques
87/95 quai du Docteur Dervaux
92600 Asnières-sur-Seine
Site Internet : www.interieur.gouv.fr

